

Insee Conjoncture

Nouvelle-Aquitaine



N° 13

Mai 2018

Bilan économique 2017

En 2017, le redémarrage de l'activité économique régionale se propage dans presque tous les secteurs

Les différentes analyses de ce bilan économique 2017 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants :

Banque de France,
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
Observatoire régional des transports Nouvelle-Aquitaine,
Pôle emploi.

Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2018. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

nd Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s. résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	2
En 2017, le redémarrage de l'activité économique régionale se propage dans presque tous les secteurs	
Contexte national	3
L'économie française progresse vivement en 2017	
Emploi salarié	4
Redémarrage de l'emploi salarié dans l'industrie et la construction	
Chômage	6
La baisse du chômage se confirme	
Politique de l'emploi	8
Forte baisse des signatures de contrats aidés	
Démographie des entreprises	10
Le dynamisme des créations d'entreprises s'amplifie	
Économie	12
La dynamique économique prend de l'ampleur et se diffuse largement	
Agriculture : productions végétales	14
Année moyenne pour les grandes cultures, hétérogène pour la vigne, les fruits et légumes	
Agriculture : productions animales	16
Encore une année difficile pour l'élevage	
Construction	18
Une croissance soutenue pour les logements	
Transports	20
Croissance du trafic aérien, recul du fret céréalier dans les ports et hausse des immatriculations	
Tourisme	22
Une belle année 2017 pour les campings et hôtels de Nouvelle-Aquitaine	
Définitions	24

En 2017, le redémarrage de l'activité économique régionale se propage dans presque tous les secteurs

Michèle Charpentier, Insee

La reprise de l'activité économique, amorcée dès 2015, décolle en 2017, à l'image du PIB français qui progresse de 2,2 %. En Nouvelle-Aquitaine, de plus en plus d'indicateurs économiques sont au vert et retrouvent leur niveau d'avant la crise de 2008, suite à la nouvelle baisse du taux de chômage ou au regain de créations d'entreprises et d'emplois dans l'industrie et la construction.

L'industrie et la construction : nouveaux créateurs d'emplois

En Nouvelle-Aquitaine, l'emploi salarié marchand non agricole retrouve son niveau de croissance annuelle d'avant la crise de 2008 (+ 1,7 %). Cette progression résulte du dynamisme du secteur tertiaire qui perdure en dépit de l'essoufflement de l'intérim, mais aussi du regain d'activité dans l'industrie et la construction. En effet, l'industrie crée des emplois pour la première fois depuis le début des années 2000 et la construction rompt avec la baisse continue de ses effectifs depuis 2008.

Nouvelle baisse du taux de chômage

La baisse du taux de chômage, entamée depuis 2015 de façon modérée, s'accélère en 2017. En recul de 1 point au 4^e trimestre par rapport à 2016, le taux de chômage régional redescend à 8,4 % et reste légèrement au-dessous de celui de la France métropolitaine. Cependant, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi s'accroît (+ 3,1 % après + 0,4 % en 2016). Si celle des seniors continue de croître, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi poursuit sa régression. De plus, les nouvelles inscriptions sur les listes de Pôle emploi n'augmentent que légèrement (+ 0,6 %). Par ailleurs, le nombre d'emplois aidés, en contrat unique d'insertion ou emploi d'avenir, continue de croître. Cependant, les nouveaux contrats sont en net recul en 2017 dans la perspective de leur remplacement, à partir de janvier 2018, par un nouveau dispositif, « le parcours emploi compétences ».

Les créations d'entreprises retrouvent la vitalité du début des années 2010

Le rebond des créations d'entreprises, observé en 2016 dans la région, se confirme en 2017. Avec une augmentation de 8 %, le nombre de créations se rapproche du niveau de 2010. Tous les types d'entreprises (sociétés, individuelles « classiques » et micro) bénéficient du même engouement et tous les secteurs sont concernés, y compris l'industrie et la construction. Parallèlement, les défaillances d'entreprises retrouvent leur niveau d'avant crise grâce à des diminutions successives depuis 2015.

L'industrie retrouve des couleurs, les services marchands restent dynamiques

En Nouvelle-Aquitaine, les indicateurs de l'activité industrielle sont au vert. Bien qu'impactée par l'épidémie dans la filière des palmipèdes gras, la production industrielle progresse par rapport à 2016. Les capacités de production sont utilisées à 80 % et la rentabilité d'exploitation s'améliore en 2017. Retrouvant confiance et optimisme pour 2018, davantage de chefs d'entreprises envisagent des investissements.

La dynamique des services marchands ne se dément pas. Si l'accroissement du volant des prestations de services génère des créations d'emplois, les investissements sont en repli dans ces secteurs.

La reprise dans la construction se confirme

La timide reprise de la construction observée en 2016 se confirme en 2017. La production augmente de 5,3 % tant dans les travaux publics que le bâtiment. La rentabilité d'exploitation s'améliore grâce à une légère hausse des marges. Toutefois, les investissements du secteur reculent sur un an.

En 2017, le secteur des locaux non résidentiels est à nouveau en repli en Nouvelle-Aquitaine (- 6 %). En revanche, pour la 3^e année consécutive, les autorisations de construire des logements dans la région augmentent (+ 8 % en 2017).

De plus, le nombre de logements commencés progresse de 11 %. La demande de logements neufs, collectifs ou individuels, reste dynamique et alimente un marché régional de l'immobilier sur lequel les prix de vente augmentent légèrement.

Nouveau repli de l'activité portuaire, une belle année pour le tourisme

En Nouvelle-Aquitaine, le trafic aérien de passagers ne cesse d'augmenter depuis 2010. Avec plus de neuf millions de passagers en 2017, il progresse de 6 % en un an. La fréquentation des vols nationaux, qui transportent plus de la moitié des passagers, est stable alors que celle des vols internationaux se développe (+ 12 %).

La part de passagers voyageant avec des compagnies « low cost » continue de croître. En revanche, comme en 2016, l'activité des ports de la région est touchée par la baisse du tonnage de céréales. Seul le trafic routier de marchandises intrarégional est en augmentation.

En 2017, la fréquentation touristique croît de 2,8 % et passe la barre des 40 millions de nuitées. Elle progresse de 3,3 % dans les campings et de 2,1 % dans les hôtels. Les clientèles, aussi bien française qu'étrangère, confirment leur intérêt pour la Nouvelle-Aquitaine.

L'agriculture durement touchée par de mauvaises conditions climatiques et sanitaires

Après de mauvais résultats en 2016, l'année 2017 est meilleure pour les grandes cultures. En revanche, la viticulture, notamment dans le vignoble aquitain, est touchée par de fortes gelées et la récolte 2017 chute de 42 % par rapport à 2016. Dans le Cognacais, moins impacté, la récolte diminue de 13 % mais le marché à l'export du Cognac reste très dynamique. D'autres récoltes, de fruits et légumes, ont subi de mauvaises conditions climatiques (gel, sécheresse).

Même si le marché de la viande bovine s'améliore un peu, l'année 2017 est difficile pour l'élevage. La filière des palmipèdes gras est de nouveau touchée par la grippe aviaire. Les abattages de porcs et d'ovins sont en baisse et les livraisons de lait, hormis celles de lait de brebis, reculent. ■

L'économie française progresse vivement en 2017

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle

La croissance de la zone euro au plus haut depuis 2007

En 2017, l'activité mondiale a accéléré : +3,9 % après +3,3 % en 2016. L'activité continue à reprendre quelques couleurs dans les pays émergents (+6,5 % après +4,9 %) : l'activité chinoise se stabilise mais l'activité se reprend au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, l'activité accélère aussi (+2,3 % après +1,7 % en 2016) essentiellement du fait des États-Unis (+2,3 % après +1,5 %) portée par une reprise de la dépense publique et de l'investissement des entreprises. La croissance britannique se stabilise (+1,8 % après +1,9 %). Dans la zone euro, l'activité accélère vivement : +2,5 % après +1,8 % avec des niveaux de confiance des entrepreneurs à des plus hauts historiques depuis 17 ans. L'accélération de l'activité dans la zone euro est surtout portée par le commerce extérieur avec des exportations très dynamiques (+5,3 % après +3,4 %). L'investissement reste allant, aidé par la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) qui reste accommodante et maintient les taux d'intérêt à un niveau faible. Les disparités de croissance demeurent, l'Italie étant moins dynamique que ses principaux partenaires européens. Au total, le commerce mondial se reprend franchement en 2017, à +5,3 % après +2,0 %.

L'économie française accélère franchement en 2017

En 2017, le PIB français progresse de 2,2 % en volume, après +1,2 % en 2016. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (*graphique 1*).

Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance du PIB pour la première fois depuis 2012 (+0,1 point contre -0,5 point en 2016) : en effet, les exportations sont particulièrement vigoureuses (+4,5 % après +1,5 %) tandis que les importations accélèrent moins fortement (+4,0 % après +3,0 %). Les entreprises stockent plus en 2017 (contribuant pour +0,2 point à la croissance annuelle, après -0,4 point en 2016), compensant le ralentissement de la demande intérieure.

En effet, la demande intérieure hors stocks ralentit un peu (contribution de +1,8 point à la croissance du PIB en 2017 contre +2,1 points en 2016), freinée par la consommation (ménages et administrations) dont la contribution au PIB passe à +0,8 point en 2017 après +1,5 point en 2016. Le ralentissement de la consommation des ménages (+1,1 % après +2,0 %) provient en partie de celui de leur pouvoir d'achat (+1,3 % après +1,8 %). Du côté de la demande publique, la consommation collective des administrations publiques marque légèrement le pas (+0,5 % après +0,7 %) mais leur investissement accélère (+1,4 % après +0,2 % en 2016 faisant suite à des replis les années précédentes dont -4,6 % en 2015).

La vigueur de l'investissement contribue fortement à la croissance du PIB

L'investissement accélère nettement en 2017 (+4,5 % après +2,8 % en 2016) jusqu'à dépasser son rythme de 2008. L'investissement des ménages progresse très fortement (+5,6 % après +2,8 %), notamment du fait d'achats immobiliers très dynamiques. Malgré une diminution

des livraisons de matériels militaires, l'investissement public accélère en 2017 (+1,4 % après +0,2 %), porté par les dépenses en bâtiment et en travaux publics. Enfin, l'investissement des entreprises non financières, déjà dynamique en 2016 (+3,4 %), accélère encore en 2017 (+4,1 %). Le taux d'utilisation de leurs capacités de production atteint en fin d'année des niveaux inédits depuis la crise financière de 2008, tout comme l'ensemble des facteurs de tension sur l'offre (difficultés de recrutement et goulots de production).

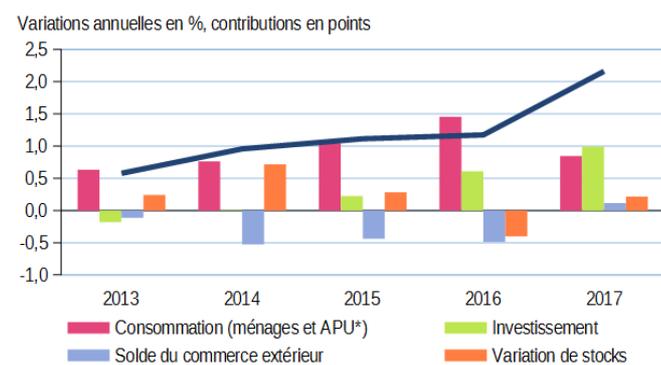
L'accélération de l'emploi a conduit à une baisse d'un point du taux de chômage

L'emploi total accélère : +261 000 sur un an fin 2017, après +251 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+257 000 après +213 000) qui bénéficie de l'accélération de l'activité. Ainsi, le taux de chômage en France entière baisse davantage que l'année passée, passant de 10,0 % fin 2016 à 9,0 % fin 2017.

Le pouvoir d'achat des ménages ralentit du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix de la consommation retrouvent une progression significative en 2017 après avoir stagné en 2016 (+1,3 % après -0,1 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère nettement (+2,6 % après +1,7 %), du fait de la vigueur des revenus d'activité et du patrimoine et de la modération des prélèvements obligatoires. L'accélération des prix l'emportant sur celle des revenus, le pouvoir d'achat des ménages ralentit légèrement en 2017 (+1,3 % après +1,8 %, *graphique 2*). ■

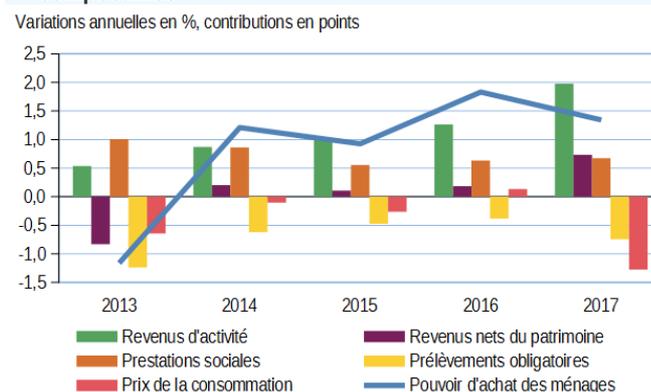
1 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



* Administrations publiques.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2 Évolution du pouvoir d'achat des ménages et de ses composantes



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Redémarrage de l'emploi salarié dans l'industrie et la construction

En 2017, l'emploi salarié marchand non agricole progresse à nouveau de 1,7 % en Nouvelle-Aquitaine, légèrement plus qu'en moyenne nationale. La région garde ainsi, pour la 2^e année consécutive, un rythme de croissance d'avant la crise de 2008. Tous les secteurs s'orientent à la hausse, y compris la construction et l'industrie. Le tertiaire marchand soutient toujours la croissance de l'emploi mais l'intérim ralentit. La hausse de l'emploi profite à la grande majorité des départements, particulièrement la Gironde.

Virginie Régnier, Insee

L'emploi augmente à un rythme soutenu

En Nouvelle-Aquitaine, l'emploi salarié marchand non agricole augmente à nouveau de 1,7 % en 2017, comme avant la crise de 2008 (*figure 1*). Avec 21 600 emplois supplémentaires, le niveau de l'emploi salarié marchand non agricole dépasse ainsi celui atteint fin 2007 dans la région. En France hors Mayotte, l'emploi progresse de 1,6 %.

Excepté en Creuse et en Haute-Vienne où il recule, l'emploi progresse dans tous les autres départements de la région, notamment en Gironde (+3,1 %) et en Charente-Maritime (+2,5 %) qui concentrent à eux seuls les deux tiers des gains d'emplois en 2017 (*figure 2*). Conséquence de la grippe aviaire, la croissance de l'emploi ralentit fortement dans les Landes (+0,5 % après +1,6 % en 2016).

Reprise de l'emploi dans l'industrie et la construction

En 2017, l'emploi dans l'industrie néo-aquitaine est en hausse (+0,3 %) pour la première fois depuis le début des années 2000, soit 700 emplois supplémentaires. En France hors Mayotte, il se stabilise après 17 ans de diminution.

Excepté dans l'« énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage » où il recule à nouveau, l'emploi repart à la hausse dans les biens d'équipement et les matériels de transports, plus modérément dans les autres branches industrielles. Dans les industries agroalimentaires, la croissance de l'emploi ralentit fortement (+0,5 % après +1,1 % en 2016), impactée par la grippe aviaire dans les Landes (-8,1 %).

En Nouvelle-Aquitaine, les effectifs de la construction se renforcent nettement en 2017 (+2,2 %) alors qu'ils n'avaient cessé de reculer depuis la crise de 2008 (*figure 3*). Le secteur crée ainsi 2 600 emplois supplémentaires et contribue même, davantage que le commerce, aux gains d'emploi dans la région. La tendance profite à tous les départements : alors que l'emploi progressait seulement en Gironde l'année dernière, il se redresse dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et les Deux-Sèvres en 2017. Il accélère en Gironde (+5,7 %), soit 2 000 emplois supplémentaires, tandis que, dans les autres départements, il est relativement stable. En France hors Mayotte, l'emploi se redresse aussi pour la première fois depuis la crise de 2008.

Le tertiaire marchand reste dynamique

En Nouvelle-Aquitaine, le rythme de croissance de l'emploi dans le tertiaire marchand ralentit légèrement en 2017 mais reste soutenu (+2,1 % après +2,8 % en 2016), une tendance similaire au niveau national (+2,0 %). Le secteur crée ainsi 18 300 emplois supplémentaires dans la région.

L'emploi s'essouffle dans l'intérim (+5,4 %) alors qu'il avait nettement accéléré en 2016 (+18,4 %) (*figure 4*). Le gain dans ce secteur se porte néanmoins à 3 200 emplois en 2017. Excepté dans la Vienne où il se renforce (+14,7 %), l'intérim croît moins vite dans tous les autres départements de la région, notamment en Creuse et en Gironde. Néanmoins, il s'accroît encore fortement en Charente-Maritime, Haute-Vienne et Lot-et-Garonne. En France hors Mayotte, la progression de l'emploi intérimaire

connaît aussi un coup de frein en 2017 (+8,2 % après +16,6 %).

Dans le commerce, l'emploi poursuit sa croissance en Nouvelle-Aquitaine, de 0,9 %, et crée 2 400 emplois supplémentaires en 2017. Il progresse significativement en Lot-et-Garonne, Charente-Maritime, dans les Pyrénées-Atlantiques, mais surtout en Gironde (+2,2 %) avec un gain de plus de 1 700 emplois. Il recule en Haute-Vienne et est quasi stable dans les autres départements.

L'emploi des services marchands hors intérim se renforce en Nouvelle-Aquitaine, de 2,4 % après 2,2 % en 2016. Ces secteurs génèrent ainsi 12 800 emplois supplémentaires en 2017. L'emploi accélère dans les services aux entreprises, notamment en Gironde et dans la Vienne. Il se fortifie aussi dans les services financiers, l'information-communication mais surtout dans l'hébergement-restauration. Dans ce dernier, l'emploi progresse dans neuf départements de la région, particulièrement en Gironde (+7,1 %). Il stagne en Corrèze, en Creuse et en Haute-Vienne.

La hausse s'essouffle dans les services aux ménages qui créent néanmoins 900 emplois supplémentaires. Le secteur des transports se trouve dans la même situation, mais dans une moindre mesure. Après deux années de forte croissance, l'immobilier ne crée plus d'emploi en 2017. En France hors Mayotte, l'emploi dans l'ensemble des services marchands hors intérim augmente de 1,9 %, mais un peu moins qu'en Nouvelle-Aquitaine. ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Marché du travail – Salaires
- Site de la Direccte Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr : Publications et statistiques - Chiffres de l'intérim

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2017 T4 (milliers)	Glissement annuel			Glissement annuel moyen 2016/2011 (1)	
	Nouvelle-Aquitaine	Nouvelle-Aquitaine	France hors Mayotte	Nouvelle-Aquitaine	France hors Mayotte	
Industrie	264,8	0,3	0,0	-0,7	-0,9	
Industrie agroalimentaire	56,5	0,5	1,2	0,4	0,2	
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	32,7	-1,9	-1,2	-0,3	-0,1	
Biens d'équipement	30,6	1,1	-0,2	-0,9	-1,4	
Matériels de transport	30,1	1,0	-0,1	-0,1	-1,2	
Autres branches industrielles	114,9	0,3	0,0	-1,4	-1,4	
Construction	120,4	2,2	2,3	-2,0	-2,0	
Tertiaire marchand	876,2	2,1	2,0	0,9	0,8	
Commerce	271,4	0,9	0,8	0,1	0,1	
Transports	103,9	0,4	0,6	-0,3	-0,0	
Hébergement - restauration	85,2	4,4	3,4	1,4	1,1	
Information - communication	32,6	2,9	3,0	1,2	0,9	
Services financiers	71,1	1,4	0,4	1,3	0,5	
Services immobiliers	17,1	0,0	-0,7	1,0	0,2	
Services aux entreprises	167,0	3,7	3,0	1,6	1,7	
Services aux ménages	66,3	1,3	-0,2	1,0	0,7	
Intérim	61,6	5,4	8,2	4,1	3,1	
Total	1 261,3	1,7	1,6	0,3	0,2	

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Emploi salarié par département et par secteur

en %

	2017 T4 (milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire Marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Charente	74,0	-1,5	-1,0	2,1	0,2	3,0	0,7
Charente-Maritime	117,2	2,0	0,4	3,0	0,7	20,4	2,5
Corrèze	49,5	-1,1	-1,0	1,6	0,5	6,7	0,7
Creuse	15,5	-4,1	-1,7	-0,3	1,7	-3,5	-1,4
Dordogne	69,3	-0,2	-0,1	0,8	0,1	4,6	0,5
Gironde	393,3	1,8	5,7	3,0	2,2	-0,2	3,1
Landes	75,2	-2,1	2,9	1,3	-0,0	2,0	0,5
Lot-et-Garonne	62,7	1,8	0,4	1,2	1,2	9,8	1,2
Pyrénées-Atlantiques	150,6	-1,1	2,6	1,9	0,5	1,1	1,3
Deux-Sèvres	90,7	1,0	1,7	2,1	0,6	8,6	1,8
Vienne	92,1	1,1	-0,4	2,3	-0,5	14,7	1,8
Haute-Vienne	71,2	0,0	0,9	-0,5	-0,9	10,1	-0,3
Nouvelle-Aquitaine	1 261,3	0,3	2,2	2,1	0,9	5,4	1,7

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

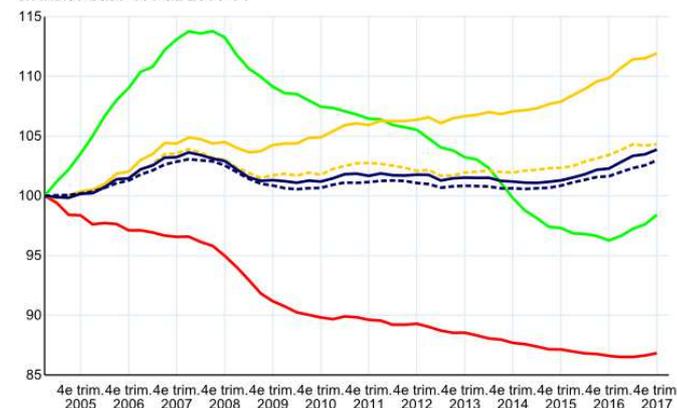
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Nouvelle-Aquitaine

- Industrie
- Construction
- Tertiaire principalement marchand hors intérim
- dont Commerce
- Emploi hors intérim Nouvelle-Aquitaine
- Emploi hors intérim France hors Mayotte

en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

- Nouvelle-Aquitaine
- France hors Mayotte

en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

La baisse du chômage se confirme

En Nouvelle-Aquitaine, le taux de chômage s'établit à 8,4 % au 4^e trimestre 2017. Fin 2017, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en catégorie A est en légère diminution, par rapport à la fin de 2016. La baisse du nombre de demandeurs d'emploi se confirme pour les jeunes, tandis que la demande des femmes et des seniors continue de croître. L'augmentation du flux des inscriptions à Pôle emploi en 2017 ralentit mais le nombre de sorties est en repli par rapport à 2016. Les reprises d'emploi progressent dans la quasi-totalité des départements de la région.

Samira Bensalah, Grégory Cluzes, Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine

Fort recul du taux de chômage

En Nouvelle-Aquitaine, au 4^e trimestre 2017, la part de la population active au chômage s'établit à 8,4 %, soit 1,0 point de moins qu'un an auparavant (*figure 1*). La baisse s'accélère en 2017 et le taux de chômage recule à un niveau non atteint depuis 2011. En outre, il reste légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (8,6 %) (*figure 2*).

Au 4^e trimestre 2017, les zones d'emploi de Bressuire, Cognac, Mont-de-Marsan, Niort, Oloron-Sainte-Marie, Pau, Poitiers, Tulle et Ussel affichent les taux les plus faibles (*figure 3*). Le chômage est en repli entre 2016 et 2017 dans toutes les zones d'emploi de la région, et jusqu'à -1,6 point pour la zone d'emploi de Bressuire.

Cependant, le nombre de personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C continue de croître : l'évolution annuelle 2016-2017 est de +3,1 % (*figure 4*), la demande d'emploi accélère par rapport à l'année 2016 (+0,4 %). Parmi les demandeurs d'emploi inscrits, ceux de catégorie A -sans emploi et immédiatement disponibles- sont moins nombreux qu'en 2016 (-0,2 % en un an) mais restent largement majoritaires.

Baisse marquée de la demande d'emploi au nord de la région

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est en recul dans sept départements de la Nouvelle-Aquitaine, tous situés au nord de la région. Les baisses les plus importantes concernent les

départements des Deux-Sèvres (-3,7 %) et de la Vienne (-3,5 %). À l'opposé, la demande d'emploi s'accroît le plus fortement dans les Landes (+2,8 %).

Nouveau repli de la demande des jeunes et des hommes

Pour la 3^e année consécutive, la demande d'emploi des jeunes immédiatement disponibles diminue (-3,9 %). Celle relative aux hommes est également en net recul (-2,1 %), même si la demande diminue moins fortement qu'en 2016 (-4,1 %).

En revanche, la demande d'emploi des seniors continue de croître (+1,8 % en un an).

Après une baisse de la demande d'emploi des femmes de 2,2 % en 2016, la tendance s'inverse avec une évolution annuelle de +1,9 % en 2017.

Ralentissement des inscriptions à Pôle emploi

Après une augmentation importante en 2016 (+7,6 %), les nouvelles demandes d'emploi enregistrées en Nouvelle-Aquitaine freinent en 2017 (+0,6 %). Parmi les motifs d'entrées, les reprises d'activité s'accroissent (18,5 %), davantage encore que les démissions (13,9 %). À l'inverse, les fins de contrat à durée déterminée (-0,7 %), les licenciements économiques (-12,8 %), et les fins d'activité (-8,4 %) diminuent.

En proportion, les entrées pour reprise d'activité (18 %) et pour fin de CDD dépassent le niveau national (respectivement de 3 et 2 points).

Les sorties des listes de Pôle emploi reculent en 2017 (-2,0 %), après une année 2016 en forte augmentation (+12,3 %). Cette baisse touche la quasi-totalité des domaines recherchés par les demandeurs d'emploi, à l'exception de ceux de l'art et de la communication (*figure 5*).

380 000 reprises d'emploi en Nouvelle-Aquitaine

En 2017, 380 000 reprises d'emploi d'une durée d'au moins un mois ont été comptabilisées en Nouvelle-Aquitaine. Ce nombre est en hausse de 5,0 % par rapport à l'année 2016 (+4,8 % sur le plan national).

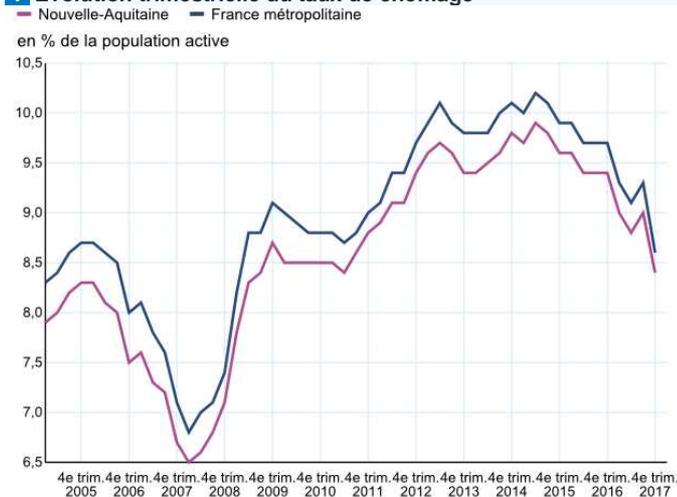
À l'exception de la Creuse, tous les départements de la région participent à cette progression (*figure 6*). Près d'un tiers des reprises d'emploi correspond à un emploi durable (contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée de 6 mois ou plus).

Dans la région, le nombre de reprises d'emploi s'améliore pour l'ensemble des demandeurs d'emploi mais plus particulièrement pour certains publics en difficulté : les seniors, les ouvriers et les employés non qualifiés. Les demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans, ceux ayant une ancienneté de moins d'un an dans le chômage, les demandeurs d'emploi qualifiés et ceux ayant au moins le baccalauréat sont surreprésentés dans les reprises d'emploi. ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : insee.fr : thème Marché du travail - Salaires - Chômage
- Site de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine : www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr
- Site de la Direccte Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr
- Site de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques>

1 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Taux de chômage trimestriel par département

	en % de la population active					Évolution 2017 T4 / 2016 T4 (en points de %)
	2016 T4	2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4 (p)	
Charente	9,7	9,2	9,0	9,2	8,6	-1,1
Charente-Maritime	10,3	9,9	9,6	9,9	9,1	-1,2
Corrèze	8,2	7,6	7,6	7,7	7,1	-1,1
Creuse	9,1	8,7	8,7	8,8	8,4	-0,7
Dordogne	10,5	10,1	9,9	10,0	9,4	-1,1
Gironde	9,9	9,5	9,4	9,6	8,9	-1,0
Landes	9,6	9,4	9,2	9,3	8,8	-0,8
Lot-et-Garonne	9,9	9,4	9,2	9,4	8,8	-1,1
Pyrénées-Atlantiques	8,3	8,0	7,8	8,0	7,4	-0,9
Deux-Sèvres	7,9	7,4	7,2	7,3	6,7	-1,2
Vienne	8,1	7,7	7,5	7,6	7,0	-1,1
Haute-Vienne	9,5	9,0	8,9	9,0	8,3	-1,2
Nouvelle-Aquitaine	9,4	9,0	8,8	9,0	8,4	-1,0
France métropolitaine	9,7	9,3	9,1	9,3	8,6	-1,1

p : données provisoires.
Note : données CVS.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Taux de chômage localisé par zone d'emploi fin 2017



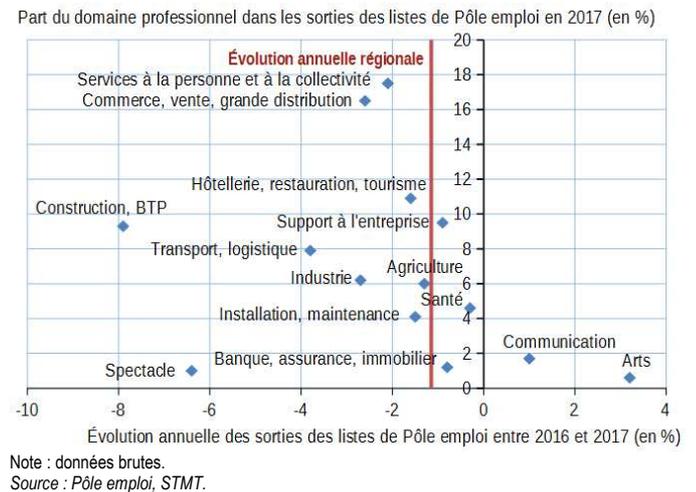
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (%) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	242,6	153,8	0,9	-2,1
Femmes	280,1	152,7	5,2	1,9
Moins de 25 ans	72,0	43,3	-0,6	-3,9
25 à 49 ans	318,7	181,1	3,1	-0,1
50 ans ou plus	132,0	82,1	5,3	1,8
Inscrits depuis un an ou plus	233,8	nd	5,0	nd
Nouvelle-Aquitaine	522,8	306,6	3,1	-0,2
France métropolitaine	5 683,2	3 523,6	2,5	-0,2

nd : données non disponibles.
(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017.
Note : données brutes.
Sources : Pôle emploi ; DARES.

5 Évolution annuelle de la demande d'emploi sortie (DES) selon la part du secteur dans la DES en 2017 en Nouvelle-Aquitaine



Note : données brutes.
Source : Pôle emploi, STMT.

6 Évolution annuelle du nombre de reprises d'emploi par département



Note : données brutes. Ces reprises d'emploi concernent des demandeurs d'emploi qui n'avaient pas ou peu exercé d'activité avant de retrouver un emploi.
Sources : Pôle emploi, Fichier historique des demandeurs d'emploi ; Acoess et CCMSA, DPAE.

Forte baisse des signatures de contrats aidés

En 2017, en Nouvelle-Aquitaine, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés en fin d'année continue d'augmenter. Cependant, les signatures de nouveaux contrats sont en net recul par rapport aux années précédentes. Ce repli est dû à la fin de leur mise en œuvre et à leur remplacement par un nouveau dispositif dès 2018, le parcours emploi compétences. Autre nouvelle mesure, à destination des jeunes, le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie se substitue en 2017 au contrat d'insertion dans la vie sociale. Sur l'année, ce nouveau dispositif bénéficie à plus de jeunes que le précédent. Par ailleurs, près de 25 000 contrats d'apprentissage sont signés en 2017 dans la région, soit la plus forte progression annuelle des cinq dernières années.

Benoît Lusson, Hubert Podevin, Direccte Nouvelle-Aquitaine

Augmentation du nombre de bénéficiaires de CUI ou EAV...

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes en difficulté sur le marché du travail, l'État subventionne certains types d'emplois, au moyen de différents dispositifs. Ces derniers sont impactés par d'importants changements en 2017 et 2018, notamment les contrats uniques d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) au sein du secteur non marchand et contrats initiative emploi (CUI-CIE) au sein du secteur marchand, les emplois d'avenir (EAV) et les contrats d'insertion dans la vie sociale (CIVIS).

En Nouvelle-Aquitaine, le nombre total de bénéficiaires en cours de contrats aidés atteint 39 400 fin 2017, en augmentation de + 7,5 % par rapport à 2016 (+ 7,6 % au niveau France métropolitaine) (*figure 1*). Dans certains départements de la région, cette progression est plus marquée, à l'image de la Corrèze ou du Lot-et-Garonne (*figure 2*). En Nouvelle-Aquitaine comme au niveau national, plus d'un bénéficiaire sur deux est en CUI-CAE. Cette situation régionale masque des disparités départementales : par exemple, en Haute-Vienne, la part des CUI-CAE est un peu moins élevée, au profit des EAV.

... mais chute du nombre de nouveaux contrats

Si le nombre de contrats aidés en cours en fin d'année progresse, le nombre de nouveaux contrats diminue fortement en 2017. En Nouvelle-Aquitaine, 21 200 nouveaux CUI sont signés en 2017, dont 19 100 CUI-CAE dans les secteurs public et associatif et 2 100 CUI-CIE dans le secteur marchand (*figure 3*). Le nombre d'entrées en CUI chute

ainsi de 37 % par rapport à 2016 (- 31 % pour les CUI-CAE et - 65 % pour les CUI-CIE). Cette baisse est identique à celle observée en France métropolitaine.

Les EAV sont des contrats d'aide à l'insertion destinés aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison, notamment, de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Ils comportent des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur, et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable dans la vie professionnelle. Sur l'année 2017, seuls 3 800 nouveaux EAV sont signés en Nouvelle-Aquitaine, soit une baisse de 47 % par rapport à 2016, semblable à la tendance métropolitaine.

Cette régression du nombre de signatures de contrats uniques d'insertion et d'emplois d'avenir s'explique par la fin de la mise en œuvre de ces dispositifs en 2017.

Deux nouveaux dispositifs, le PEC et le PACEA

À partir de janvier 2018, les CUI-CAE, CUI-CIE et EAV disparaissent au profit d'un nouveau contrat aidé, le parcours emploi compétences (PEC). Dans ce nouveau cadre, la prescription de CUI-CIE ne reste autorisée que dans les départements d'outre-mer ou par les conseils départementaux dans le cadre des conventions annuelles d'objectifs et de moyens. En revanche, plus aucune entrée en emploi d'avenir n'est possible à compter du 1^{er} janvier 2018 mais les contrats en cours se poursuivront jusqu'à leur terme. La mise en œuvre des PEC repose sur le triptyque Emploi-Formation-Accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un

accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Quant au parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), il remplace le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) depuis le 1^{er} janvier 2017. Ce nouveau dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en difficulté et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle. Il est élaboré avec le bénéficiaire et adapté à ses besoins identifiés lors d'un diagnostic. En Nouvelle-Aquitaine, 22 680 PACEA sont conclus en 2017.

Des contrats d'apprentissage plus nombreux

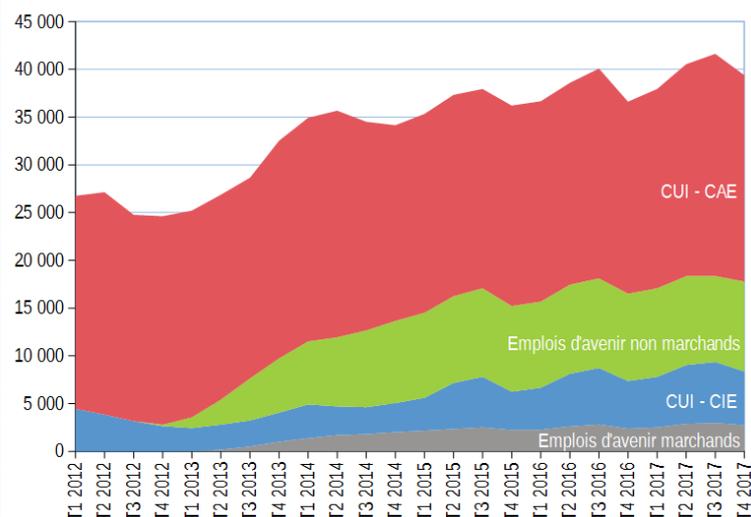
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquies un diplôme d'État (CAP, BAC, BTS, Licence, Master...) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Plus de 24 900 contrats d'apprentissage sont conclus en 2017 en Nouvelle-Aquitaine, soit une augmentation de 4,6 % sur un an, après une hausse de 0,6 % en 2016. En France métropolitaine, le nombre de contrats d'apprentissage s'est accru de 2,4 % en 2017 (après + 1,0 % en 2016). ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : Insee.fr : thème Emploi - Population active
- Site de la Direccte Nouvelle-Aquitaine : <http://nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr/Politiques-de-l-emploi-4977>
- Site de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques>
- Site du ministère du Travail : <http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertion-dans-l-emploi/parcours-emploi-competences/article/parcours-emploi-competences>

1 Évolution trimestrielle du nombre de bénéficiaires de contrats aidés en Nouvelle-Aquitaine

en nombre de bénéficiaires



Source : Dares – ASP.

2 Nombre de bénéficiaires de contrats aidés en cours en fin d'année par département

en nombre de bénéficiaires

	CAE		CIE		EAV secteur non marchand		EAV secteur marchand		Ensemble	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Charente	1 545	1 647	432	526	665	685	184	209	2 826	3 067
Charente-Maritime	2 532	2 587	571	619	928	936	348	390	4 379	4 532
Corrèze	626	668	111	147	482	510	115	139	1 334	1 464
Creuse	316	314	43	67	275	292	60	67	694	740
Dordogne	1 611	1 717	366	406	749	784	122	150	2 848	3 057
Gironde	5 059	5 570	1 337	1 472	1 933	1 945	722	839	9 051	9 826
Landes	1 246	1 487	332	338	552	585	101	110	2 231	2 520
Lot-et-Garonne	1 454	1 561	349	419	620	664	163	190	2 586	2 834
Pyrénées-Atlantiques	2 079	2 231	520	588	711	740	170	208	3 480	3 767
Deux-Sèvres	1 074	1 118	290	320	565	593	107	125	2 036	2 156
Vienne	1 484	1 519	431	448	843	852	129	149	2 887	2 968
Haute-Vienne	1 085	1 181	200	271	824	833	157	166	2 266	2 451
Nouvelle-Aquitaine	20 111	21 600	4 982	5 621	9 147	9 419	2 378	2 742	36 618	39 382
France métropolitaine	198 923	208 402	47 882	61 264	86 471	88 209	25 863	28 414	359 139	386 289

Source : Dares – ASP.

3 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi en Nouvelle-Aquitaine

	2016	2017 (p)	Évolution 2017 / 2016 (%)
Contrats en alternance			
Contrats d'apprentissage du secteur privé	23 829	24 926	4,6
Emplois aidés du secteur marchand (1)			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	5 966	2 060	- 65,5
Emplois d'avenir	1 623	552	- 66,0
Emplois aidés du secteur non marchand (1)			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	27 853	19 137	- 31,3
Emplois d'avenir	5 591	3 270	- 41,5
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	5 394	///	///
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) (1 et 2)	///	22 680	///

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : le chiffre de 2017 n'est pas comparable avec 2016, il concerne les contrats de janvier à novembre.

(2) : le PACEA a remplacé le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) en 2017.

Note : extraction en mai 2018.

Source : Dares.

Le dynamisme des créations d'entreprises s'amplifie

En 2017, les créations d'entreprises remontent à leur niveau de 2010 en Nouvelle-Aquitaine. Tous les départements profitent de cette embellie. Les entreprises « classiques » bénéficient de cette progression énergique, mais également les micro-entreprises qui rompent avec la désaffection observée depuis 2015. Les bonnes performances concernent tous les secteurs d'activité. Le nombre de défaillances est le plus faible depuis dix ans.

Florence Mathio, Insee

En 2017, le rythme des créations d'entreprises s'accélère en Nouvelle-Aquitaine. La progression est de +8,1 % en un an, et dépasse le niveau France métropolitaine (+6,8 %). Avec 49 800 nouvelles entreprises dans les secteurs marchands non agricoles, la région amplifie le rebond amorcé en 2016 (+2,4 %) (*figure 1*).

Tous les départements de la région bénéficient de cette embellie. Les nouvelles entreprises s'installent surtout en Gironde qui en concentre 40 % ; leur progression s'élève à +12,4 % sur l'année (*figure 2*). Outre ce département, la dynamique concerne notamment la Charente (+10,7 %) et la Haute-Vienne (+8,4 %). Cependant, après la Gironde, les départements accueillant les plus gros effectifs de créations, restent les Pyrénées-Atlantiques et la Charente-Maritime.

Intensification des créations d'entreprises « classiques »

Avec 18 200 nouvelles immatriculations, l'entreprise individuelle « classique » affiche un niveau record. Elle présente le statut le plus attractif dans la région avec 37 % de l'ensemble des créations contre 25 % en France métropolitaine. À hauteur de +8 %, la progression de ces créations se poursuit mais à un rythme plus modéré que précédemment (+24 % en 2016, +30 % en 2015) (*figure 3*). Elle dépasse d'un point le niveau national. En Haute-Vienne, la hausse remarquable de 72 %, soit 380 nouvelles entreprises, compense l'effondrement des créations de micro-entreprises (-24 %). La progression reste élevée en Charente (+15 %) et dans les Deux-Sèvres (+12 %).

Après une longue atonie, les créations de sociétés poursuivent leur essor pour la seconde année consécutive : 14 200 créations en 2017, soit 8,4 % d'augmentation en un an. Le niveau régional devance de 4 points le niveau national. Cette progression bénéficie

particulièrement aux départements de la Creuse, de la Charente et de la Gironde mais concerne de petits effectifs pour les deux premiers. Deux nouvelles sociétés sur cinq qui s'implantent dans la région choisissent la Gironde ; ce statut reste moins représenté en Nouvelle-Aquitaine (29 %) qu'au niveau national (33 %).

Rebond des créations des micro-entrepreneurs

La perte de vitesse, entamée dès 2015 (entrée en vigueur de la loi Pinel), s'achève pour les nouvelles micro-entreprises. En 2017, les 17 400 créations dans ce statut représentent 35 % de l'ensemble des créations, en deçà du niveau national (42 %). Elles progressent de 8,1 % en un an. En Nouvelle-Aquitaine, cette évolution est contrastée : le nombre de créations des micro-entrepreneurs augmente fortement dans certains départements comme la Corrèze, la Gironde ou le Lot-et-Garonne. À l'inverse, il baisse légèrement en Dordogne ou dans la Vienne, et très nettement dans la Haute-Vienne.

Les services restent attractifs

En 2017, le secteur des services aux entreprises attire 31 % de l'ensemble des créateurs d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, dans ce secteur, 15 500 nouvelles entreprises débutent leur activité, soit une progression de 11,5 %. Près de 6 400 d'entre elles se créent sous forme de micro-entreprise dont près de la moitié en Gironde.

Le secteur regroupant les activités de commerce, transport, hébergement et restauration attire 14 000 nouvelles entreprises soit 28 % du total des créations régionales. Il poursuit son essor de 2016 avec une hausse de 6 % des créations en 2017. La Gironde concentre 42 % des créations dans ces activités et se distingue par leur forte progression (+14,2 % en un an).

Le secteur des services aux particuliers représente 24 % des nouvelles immatriculations régionales et dépasse les 12 000 créations en 2017, niveau jamais atteint. La progression de 8,8 % des créations est supérieure de 3 points à la moyenne nationale. Une entreprise de ce secteur sur dix créées en France métropolitaine s'installe dans la région.

La construction recouvre le succès

Le secteur de la construction rompt avec la tendance à la baisse des créations d'entreprises depuis 2011 et s'enrichit de 5 700 nouvelles entreprises en 2017. Il progresse de 3,5 %, contrairement à une déperdition au niveau national (-0,9 %) et représente 11 % de l'ensemble des créations.

Après l'effritement en 2015 des créations dans l'industrie, le secteur manifeste en 2017 une forte évolution de 7,5 %, bien supérieure à celle de France métropolitaine (+2 %). Le nombre de créations de sociétés de ce secteur augmente pour la deuxième année consécutive, ce qui n'était pas arrivé depuis dix ans.

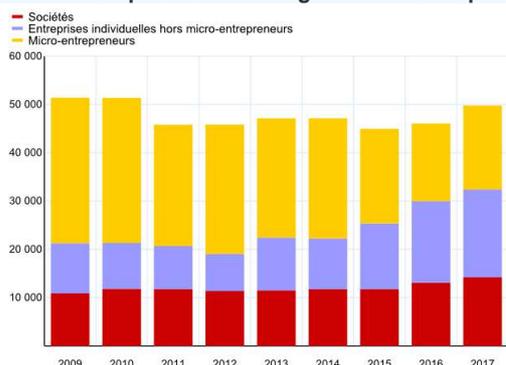
Les défaillances d'entreprises se rétractent

En 2017, 4 500 entreprises néo-aquitaines ont déposé leur bilan. Ce nombre diminue de 10 % en un an, soit quatre points de mieux qu'en France métropolitaine (*figure 4*). Dans la région, l'amélioration de la situation des entreprises constatée en 2015 (-2 % de défaillances) s'est confirmée en 2016 (-11 %). Elle se poursuit en 2017 et retrouve un niveau équivalent à celui d'avant la crise de 2008. Les défaillances reculent dans toutes les activités, excepté dans l'industrie où elles se stabilisent après une baisse importante de près de 20 % en 2016 (*figure 5*). Une défaillance sur trois affecte le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration. À l'exception de la Charente, tous les départements enregistrent une baisse des défaillances. ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Entreprises – Démographie et créations des entreprises

1 Créations d'entreprises dans la région Nouvelle-Aquitaine



Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Nouvelle-Aquitaine



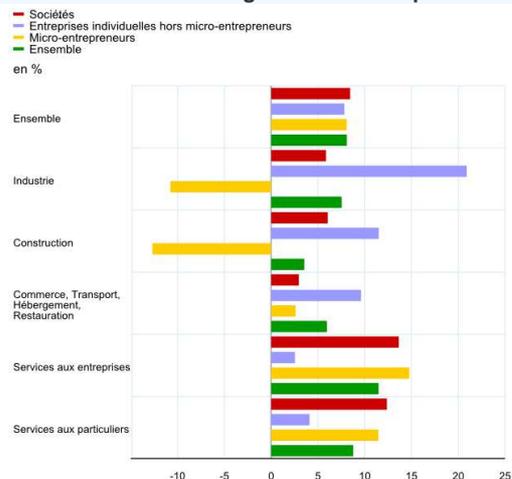
Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/3/18).

2 Créations d'entreprises par département

	en %				
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Créations en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016
Charente	13,0	14,9	3,9	2 100	10,7
Charente-Maritime	4,0	7,6	4,3	5 121	5,2
Corrèze	4,0	-1,0	19,4	1 374	5,1
Creuse	25,9	-5,0	9,2	568	4,2
Dordogne	1,8	4,1	-2,2	3 113	1,7
Gironde	11,3	8,1	17,8	19 657	12,4
Landes	5,3	8,2	3,2	3 390	5,8
Lot-et-Garonne	4,0	-12,7	17,3	2 160	2,9
Pyrénées-Atlantiques	10,1	3,7	8,9	5 772	7,4
Deux-Sèvres	6,8	11,6	-0,6	1 803	5,6
Vienne	8,0	2,2	-1,9	2 492	2,2
Haute-Vienne	4,0	72,2	-24,2	2 236	8,4
Nouvelle-Aquitaine	8,4	7,8	8,1	49 786	8,1
France métropolitaine	4,8	6,8	8,6	575 200	6,8

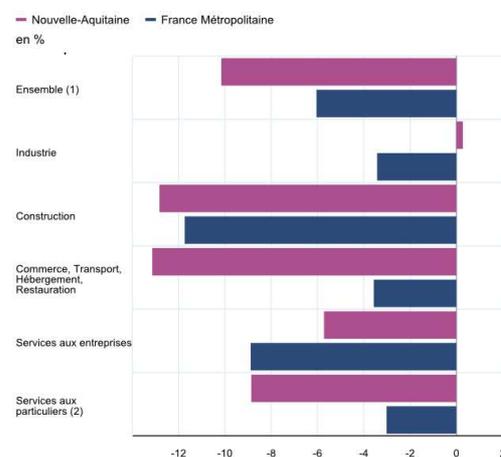
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de création d'entreprises entre 2016 et 2017 dans la région Nouvelle-Aquitaine



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2016 et 2017 dans la région Nouvelle-Aquitaine



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extraterritoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/2018).

La dynamique économique prend de l'ampleur et se diffuse largement

En Nouvelle-Aquitaine, l'embellie se confirme en 2017 avec la hausse tendancielle de la rentabilité et la contraction des défaillances d'entreprises. L'emploi progresse légèrement. Dans un mouvement assez homogène, la production atteint, pour tous les secteurs, un niveau supérieur à l'année précédente. Les perspectives s'expriment sur une trajectoire favorable, avec toutefois des disparités en matière d'investissement. La distribution du crédit aux entreprises poursuit sa croissance et les encours d'exploitation redémarrent. Les crédits aux ménages se développent, tant pour le logement que pour la consommation. En ce début 2018, le climat des affaires atteint son plus haut niveau depuis 2010.

Pôle Études Économiques Régional, Direction des Affaires Régionales Banque de France

L'activité industrielle s'intensifie

En Nouvelle-Aquitaine, la production industrielle s'élève progressivement en 2017 à un niveau supérieur à l'année précédente (*figure 1*). L'embellie pourrait être plus large sans l'épidémie dans la filière des palmipèdes gras.

La pharmacie, la chimie et la fabrication de machines et équipements électriques et électroniques marquent les plus fortes progressions. La hausse est plus contenue dans la fabrication de matériels de transport. En effet, le recul de l'industrie automobile régionale et les difficultés dans l'aviation civile atténuent la dynamique portée par la construction navale. En fin d'année, la croissance est plus homogène. La demande, française comme étrangère, ne fléchit pas. La combinaison de stocks, légèrement en dessous des besoins, et de camets toujours étoffés participe mécaniquement à l'orientation positive.

Le taux d'utilisation des capacités de production reste élevé (80 %). Selon les secteurs, l'appareil productif donne des signes de surchauffe. Les chefs d'entreprise sont plus nombreux à envisager des plans d'investissements, mais restent prudents.

Les effectifs se renforcent légèrement sur l'année, de façon plus marquée dans la construction navale. L'amélioration se traduit également dans la rentabilité d'exploitation. Ces évolutions positives donnent de bonnes raisons aux industriels de se montrer plus confiants en ce début d'année 2018.

La dynamique des services perdure

La dynamique des services marchands ne se dément pas. Le volant des prestations s'accroît à nouveau en 2017, entraînant dans son sillage des créations d'emplois (+ 2,9 %), plutôt qualifiés (*figure 2*). L'appréciation de la rentabilité s'est significativement améliorée, pour l'ensemble des prestataires.

Les opérations d'investissements se poursuivent, mais la tendance globale est en repli (- 5,0 %).

La progression de l'activité pourrait être un peu moins élevée en 2018, notamment dans l'hébergement et les prestations de l'information et de la communication. Par ailleurs, un moindre recours à l'investissement semble se dessiner.

La reprise se confirme pour la construction

La reprise amorcée en 2016 se poursuit en 2017 dans l'ensemble des compartiments du secteur, avec une croissance de la production de 5,3 % (*figure 3*). Le gros œuvre tire à la hausse les performances du bâtiment. La contribution du second œuvre est également positive. Dans les travaux publics, où les appels d'offre se multiplient, l'activité s'est accrue.

En dépit de difficultés de recrutements, la hausse des productions s'est accompagnée, cette année, d'une légère progression de l'emploi, plus marquée dans les travaux publics. En revanche, les investissements du secteur de la construction s'inscrivent de nouveau en net repli sur l'année, les dirigeants restant dans l'attente de signes de relance plus nets.

En dépit de devis encore serrés, les opinions portées sur la rentabilité d'exploitation s'améliorent en 2017 grâce à un léger rehaussement des marges constaté par 42 % des chefs d'entreprises. Cette tendance pourrait perdurer.

Les prévisions d'activité pour 2018 sont de nouveau orientées à la hausse, mais de manière plus mesurée (+ 3,2 % pour le bâtiment, + 3,3 % pour les travaux publics), reflétant ainsi les incertitudes qui pèsent encore sur l'avenir. Cependant, une nouvelle appétence pour l'investissement semble s'amorcer pour 2018 (+ 0,7 %), qui devrait marquer la fin de plusieurs années d'immobilisme.

Croissance soutenue des crédits aux entreprises et aux ménages

Les encours de crédits bancaires mobilisés par les entreprises en Nouvelle-Aquitaine progressent de + 6,8 % en un an (*figure 4*). Cet affermissement concerne la majorité des secteurs de l'économie et toutes les catégories d'entreprises, plus particulièrement les grandes (TPE et PME + 3,5 %, GE + 11,0 %).

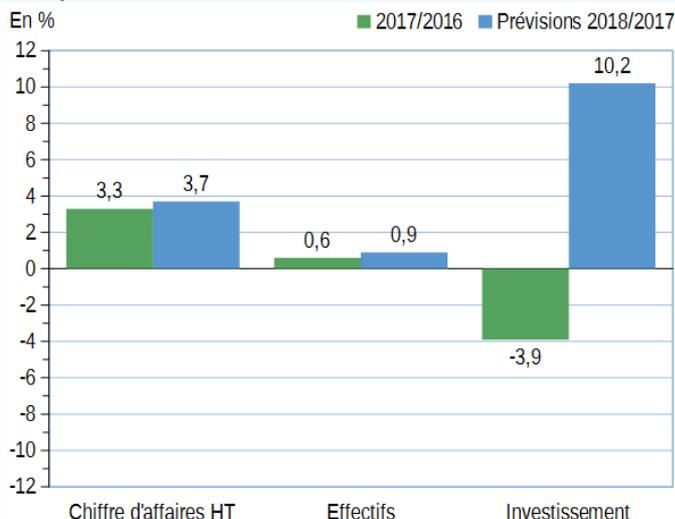
Les crédits d'investissement à long et moyen terme progressent régulièrement (+ 7,3 % en 2017) et le financement à court terme redémarre sur l'année (+ 4,5 %) (*figure 5*).

En 2017, la croissance des encours de crédits distribués aux ménages est plus rapide dans la région (+ 8 %) qu'en France (+ 6,4 %). Les conditions de financement pour le logement, toujours attractives, permettent aux crédits à l'habitat de poursuivre leur trajectoire ascendante. La croissance des crédits à la consommation se maintient au niveau de 2016 (*figure 6*). ■

Pour en savoir plus

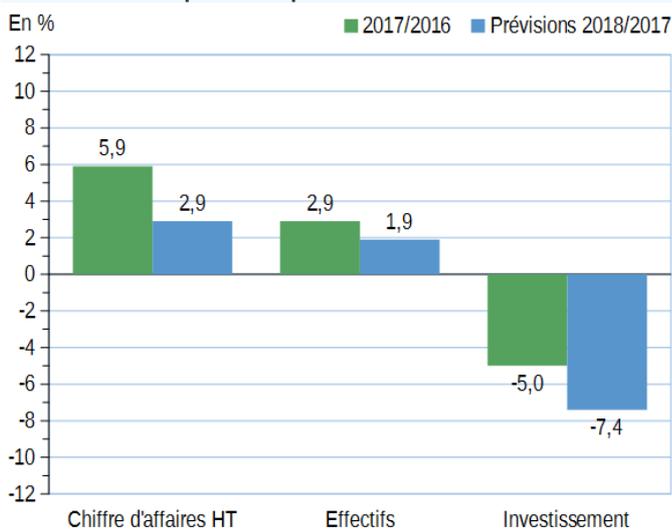
- Site de la banque de France : <https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales/tendances-regionales-nouvelle-aquitaine>

1 Variations brutes dans l'industrie en Nouvelle-Aquitaine et prévisions



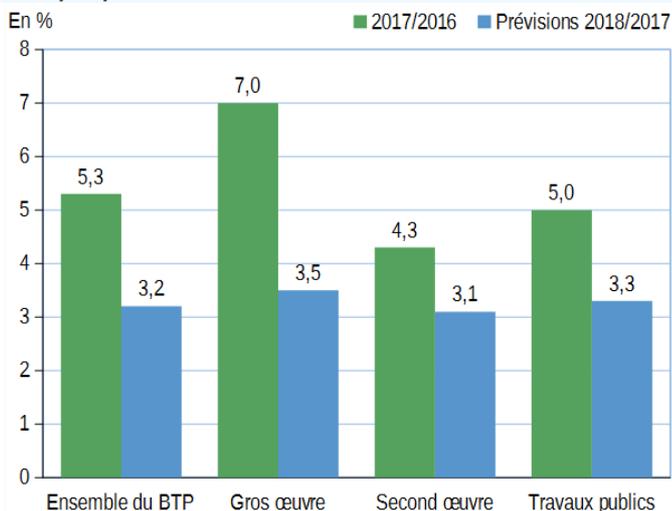
Source : Banque de France – Enquête régionale de bilan et perspectives.

2 Variations brutes dans les services marchands en Nouvelle-Aquitaine et prévisions



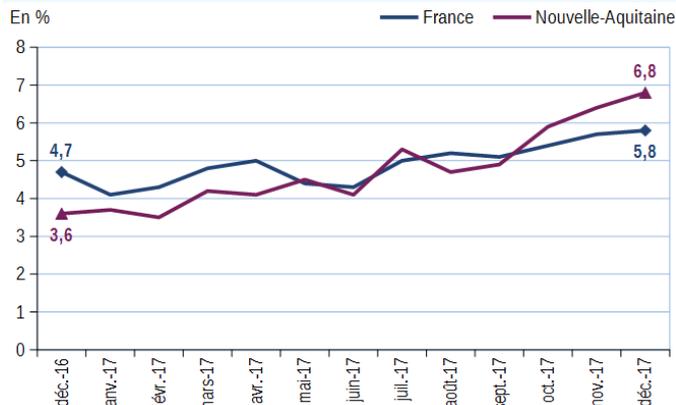
Source : Banque de France – Enquête régionale de bilan et perspectives.

3 Évolution de la production ⁽¹⁾ du BTP en Nouvelle-Aquitaine et perspectives



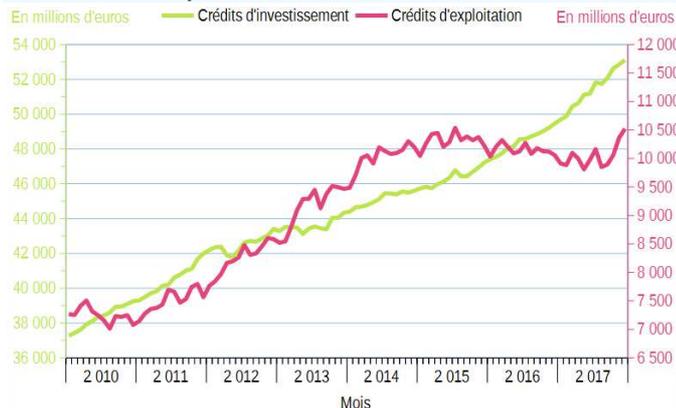
(1) : la production est mesurée par le chiffre d'affaires + la production stockée.
Source : Banque de France – Enquête régionale de bilan et perspectives.

4 Variation, en glissement annuel, des encours de crédits mobilisés



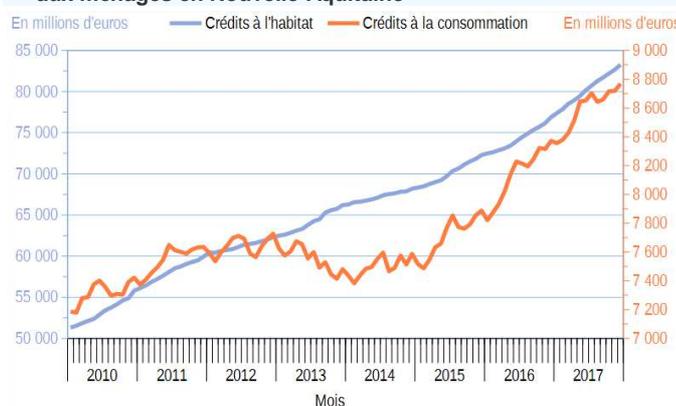
Source : Banque de France.

5 Crédits d'investissement et d'exploitation aux entreprises en Nouvelle-Aquitaine



Source : Banque de France.

6 Crédits à l'habitat et crédits à la consommation distribués aux ménages en Nouvelle-Aquitaine



Source : Banque de France.

Année moyenne pour les grandes cultures, hétérogène pour la vigne, les fruits et légumes

Après de mauvais résultats en 2016, l'année 2017 est meilleure pour les grandes cultures de Nouvelle-Aquitaine. En revanche, la viticulture a souffert du gel, notamment dans le Bordelais. Malgré une récolte en repli, les exportations de Cognac poursuivent leur développement. En fruits, la baisse des volumes permet de maintenir certains cours. La production des légumes est perturbée par les fortes chaleurs de juin et leur commercialisation compliquée par la concurrence des autres pays d'Europe.

Marie-France Marot, Draaf Nouvelle-Aquitaine

Une année correcte pour les grandes cultures

En Nouvelle-Aquitaine, la production de céréales, oléagineux et protéagineux progresse de 13 % en 2017, malgré un recul sensible des surfaces (-3 %) par rapport à l'année précédente (figure 1). Proches de la moyenne des cinq dernières années pour les céréales et les protéagineux, les rendements sont en revanche excellents pour les oléagineux.

La production de blé tendre progresse de 10 %, celle de maïs grain de 15 % générant un rendement de 107 q/ha. Mais les prévisions de récoltes mondiales de ces céréales, revues à la hausse pour 2017, pèsent sur les cours. En fin de campagne, la hausse de la parité euro/dollar accentue leur dégradation (figures 2 et 3).

Le colza résiste bien aux aléas climatiques mais la production recule de 5 %. L'année est très favorable au tournesol avec une production record, la meilleure depuis plus de 15 ans. Les cours du colza et du tournesol subissent des fluctuations. En moyenne sur l'année, les prix des oléagineux déclinent fortement.

Les vignes touchées par les gelées

Fin avril, un épisode de gel sévère touche particulièrement le vignoble aquitain. La récolte 2017 de vin d'appellation d'origine protégée (AOP) de Nouvelle-Aquitaine dépasse à peine 4,2 millions d'hectolitres, soit une baisse de 42 % par rapport à 2016.

Cependant, les sorties de chais progressent en Gironde mais surtout en Dordogne, notamment pour les AOP (respectivement +2,5 % et +9,9 %). À l'inverse, elles sont en baisse de 34 % en Charente et de 16 % en Charente-Maritime.

Sur la campagne 2016-2017, les volumes sur le marché du vrac progressent pour les vins rouges (+1,5 % en Bordeaux et +51 % en Bergerac) (figure 4). Au sein des vins blancs, la situation est différente pour les Bordeaux (-14 %) et les Bergerac (+27 %). La hausse des volumes se traduit par des tensions sur les prix, notamment pour le Bergerac sec (-7 %).

Fin août 2017, en cumul sur les douze derniers mois, les exportations de vins de Bordeaux, tirées par la demande chinoise, augmentent de 6 % en volume et 16 % en valeur.

Les exportations de Cognac en hausse

Les épisodes de gel ont moins affecté le rendement des vignes destinées à la production de vin pour Cognac. La récolte recule toutefois de 13 %. Les exportations de Cognac continuent de progresser en volume (+10 %) et leur valeur dépasse 3 milliards d'euros sur la campagne 2016-2017. Le marché du Cognac reste très dynamique aux États-Unis, mais aussi en Extrême-Orient, notamment en Chine (figure 5).

Un bilan contrasté pour les fruits et légumes

En quasi-totalité sous serre dans le Sud-Ouest, la production de tomates augmente de 7 % par rapport à 2016. Le marché est perturbé par la concurrence étrangère. Néanmoins, les cours sont en hausse de 3 % par rapport à l'année précédente.

En 2017, la forte progression de la production de melons (+11 %) entraîne, dès fin juin, une crise conjoncturelle qui se traduit par une chute des cours en juillet (figure 6).

Le développement des superficies de fraises sous serre permet aux producteurs de se positionner sur un marché plus rémunérateur. Mais la campagne démarre en retard, et les cours fluctuent en fonction de la consommation. Toutefois, sur l'ensemble de la saison 2017, le prix de la fraise est en augmentation.

Les surfaces de prunes à pruneaux s'élargissent. La production, moins élevée que celle de 2016, est estimée en hausse de 16 % par rapport à la moyenne de la dernière période quinquennale. Les prix sont rémunérateurs et les exportations retrouvent le bon niveau de 2014 (39 millions d'euros).

Les pommes ont aussi souffert des épisodes de gel du début d'année en ex-Limousin. La production y chute de 47 % par rapport à la campagne 2016. Les bons résultats en ex-Aquitaine compensent en partie ce recul : la production totale de Nouvelle-Aquitaine baisse de 4 %. Le cours moyen en Golden est supérieur de 12 % à celui de 2016, mais équivalent à celui des cinq dernières années.

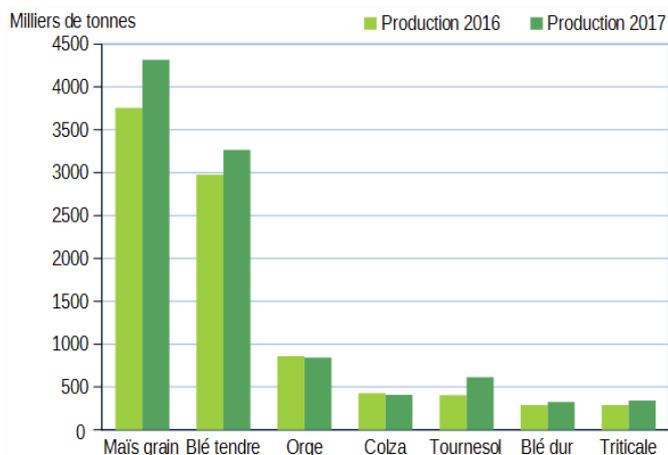
Les gelées ont également impacté les rendements en kiwi. Si la quantité chute de 13 %, de bons taux de sucre assurent la qualité et les prix sont rémunérateurs.

Les surfaces des fruits à coque continuent de progresser. La production en noix comme en noisettes est pénalisée par la sécheresse alors que celle de la châtaigne augmente nettement. Quelle que soit la variété de noix, les cours sont plus élevés (+4 %) qu'en 2016. Au contraire, ceux des châtaignes baissent de 10 %.

Pour en savoir plus

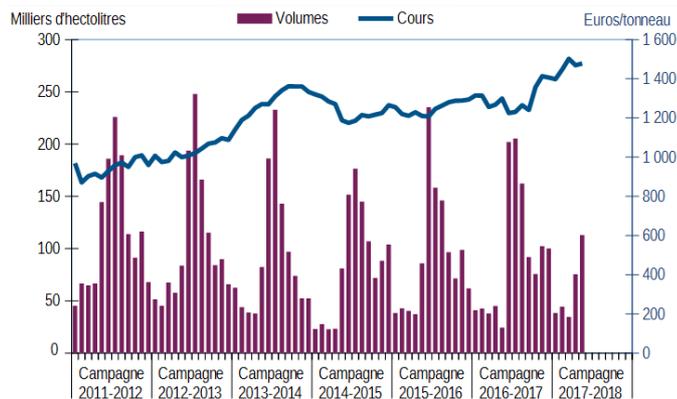
- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Secteurs d'activité – Agriculture
- Site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : www.agriculture.gouv.fr
- Site de la Draaf Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

1 Production des principales grandes cultures en Nouvelle-Aquitaine en 2016 et 2017



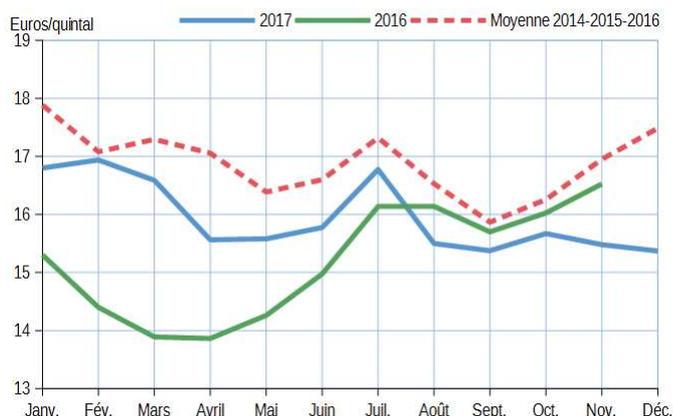
Source : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation – Statistique agricole annuelle.

4 Cotations et volumes mensuels du bordeaux rouge vrac



Note : une campagne s'étale du mois d'août au mois de juillet.
Source : CIVB.

2 Cotations base juillet - Blé tendre (rendu Rouen)



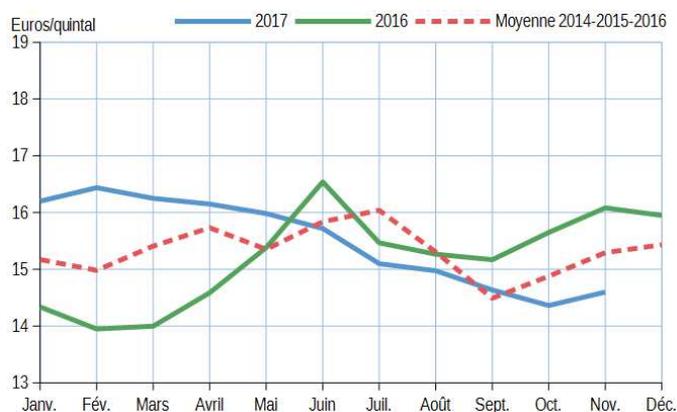
Source : FranceAgriMer.

5 Campagne de commercialisation du Cognac (1^{er} août au 31 juillet)

Sorties de Cognac sur la campagne	2016/2017 (hl alcool pur)	Ecart par rapport à 2015/2016 (%)
Total des sorties	577 132	10,0
dont :		
marchés étrangers	520 130	10,0
marché français	12 500	18,1
autres utilisations	44 502	7,4

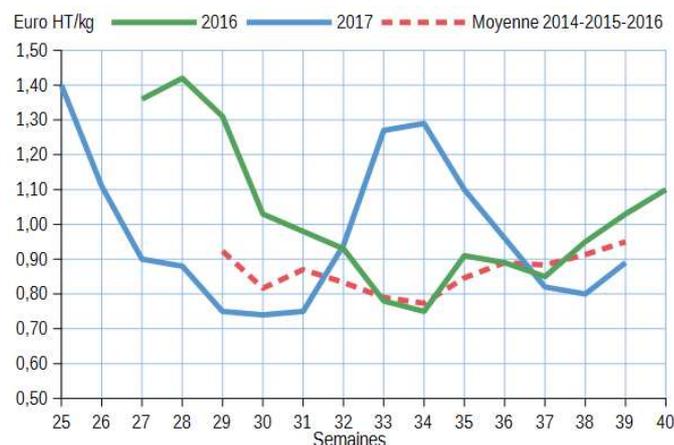
Source : BNIC.

3 Cotations base juillet - Maïs grain (rendu Bordeaux)



Source : FranceAgriMer.

6 Cotation du melon charentais jaune Sud-Ouest (cat I - cal 800-950g)



Source : FranceAgriMer – Réseau des nouvelles des marchés (RNM).

Encore une année difficile pour l'élevage

Engorgé en 2016 par l'apport de viande bovine de type laitier, le marché néo-aquitain de la viande bovine repart un peu en 2017. En dépit de prix en hausse, les livraisons de lait, hormis celles de lait brebis, reculent. La filière des palmipèdes gras est de nouveau touchée par une épizootie pénalisant la production. Les abattages de porcs et d'ovins sont en baisse. Pour la viande ovine, cette diminution se traduit par une hausse des cours.

Marie-France Marot, Draaf Nouvelle-Aquitaine

Un marché en viande bovine plus favorable

En 2017, la revalorisation du prix du lait stoppe la hausse des abattages de vaches laitières observée en 2016. Ainsi, le cheptel de vaches laitières cesse de s'éroder dans la région et le marché national de la viande bovine retrouve un peu de fluidité. Dans le même temps, celui de génisses de type viande de plus de deux ans progresse, assurant ainsi la production des prochaines années.

La baisse de l'offre en vaches laitières génère une amélioration des cours de la viande bovine, supérieurs à ceux de 2016 (*figure 1*).

Le bon dynamisme du marché du brouillard incite les éleveurs à vendre les jeunes bovins en maigre plutôt que de les engraisser (*figure 2*).

Les abattages de veaux de race viande, qui représentent les deux tiers des veaux de boucherie produits dans la région, reculent de 1,3 %. Les producteurs de veaux sont confrontés depuis fin 2016 à un renchérissement du prix des aliments d'allaitement, lié à la revalorisation du prix du lait. Or, dans un contexte de marché peu dynamique au niveau national, ils ne peuvent le répercuter sur le prix de vente.

Baisse de la collecte des laits de vache et de chèvre

Malgré une reprise de la collecte nationale de lait de vache à partir du mois d'août, les livraisons ne décollent pas au second semestre en Nouvelle-Aquitaine (*figure 3*).

Les prix à la hausse en 2017 ne suffisent pas pour relancer la production laitière régionale, dans un contexte de décapitalisation du cheptel fin 2016.

Bien que le prix du lait de chèvre soit favorable en 2017, la collecte se replie légèrement dans la région (-1,5 % par rapport à 2016). La fabrication de fromages en bûchettes, spécialité de la région Nouvelle-Aquitaine (95 % de la production française), chute de 4,5 %. Mais ce recul est compensé par la fabrication d'autres fromages de chèvre.

La collecte de lait de brebis poursuit son essor, observé depuis plusieurs années, avec une hausse de 11 % entre 2013 et 2017. Cette tendance est en lien avec le développement de l'appellation d'origine protégée (AOP) Ossau Iraty. Les volumes produits sous cette AOP représentent près d'un tiers des fromages de brebis fabriqués en Nouvelle-Aquitaine en 2017 et progressent de 4,4 % en un an.

Palmipèdes gras : nouveau coup dur

Déjà affectée en 2016 par l'influenza aviaire (grippe), la filière des palmipèdes gras est de nouveau touchée en 2017 nécessitant un vide sanitaire en début d'année. La production de volailles grasses recule de 42 % par rapport à 2015, année sans épisode de grippe aviaire (*figure 4*). Les conséquences des abattages préventifs réalisés en début d'année s'ajoutent aux difficultés d'approvisionnement en canetons et à la mise en place de nouvelles normes de sécurité pour les éleveurs.

Les ateliers de volailles de chair sont, eux aussi, pénalisés par le dépeuplement des élevages pour raison sanitaire.

La diminution de la production favorise l'amélioration des prix.

Le porc reste fragile

La baisse des effectifs porcins régionaux se traduit par un repli des abattages de 5,1 % en volume.

Après un début d'année soutenu par les exportations au niveau européen, les cotations stagnent sur l'été. Pénalisées par une demande chinoise en retrait, elles basculent, fin août, sous le niveau moyen de la période 2014-15-16 (*figure 5*).

Après la stabilisation observée en 2016, les volumes d'agneaux abattus sont de nouveau orientés à la baisse en 2017. Les cours se maintiennent à un bon niveau au second semestre.

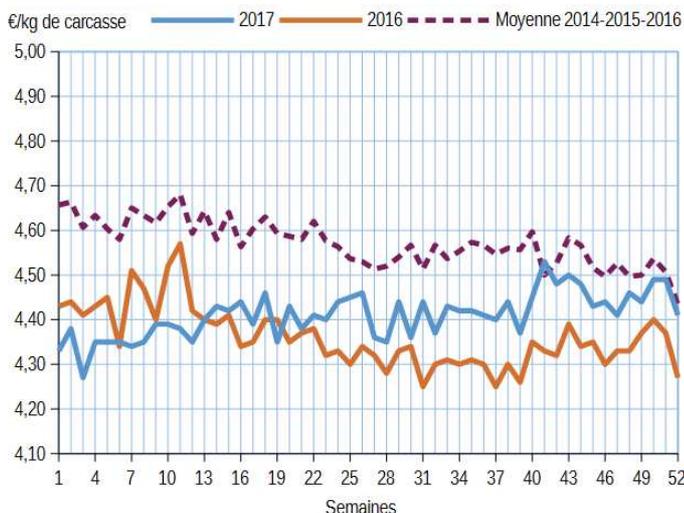
Stabilité du coût des intrants

La hausse du prix de l'énergie est compensée par la baisse des coûts des engrais et des amendements, des produits de protection des cultures, et des semences. Aussi, l'augmentation globale du prix des intrants est contenue en 2017 (+1 %) (*figure 6*). ■

Pour en savoir plus

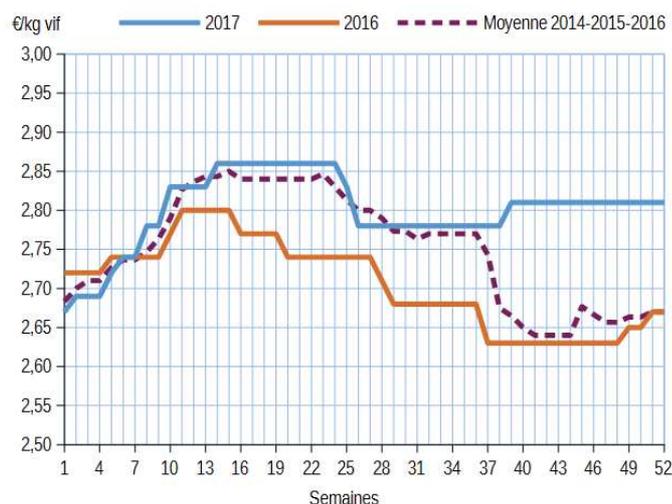
- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Secteurs d'activité – Agriculture
- Site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : www.agriculture.gouv.fr
- Site de la Draaf Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

1 Cotations de la vache limousine (<10ans >350kgs, U-)



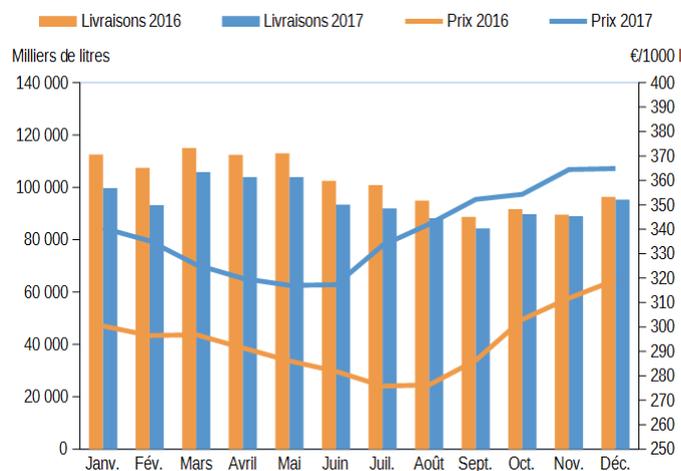
Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Toulouse.

2 Cotations du broutard limousin (mâle U 300kg)



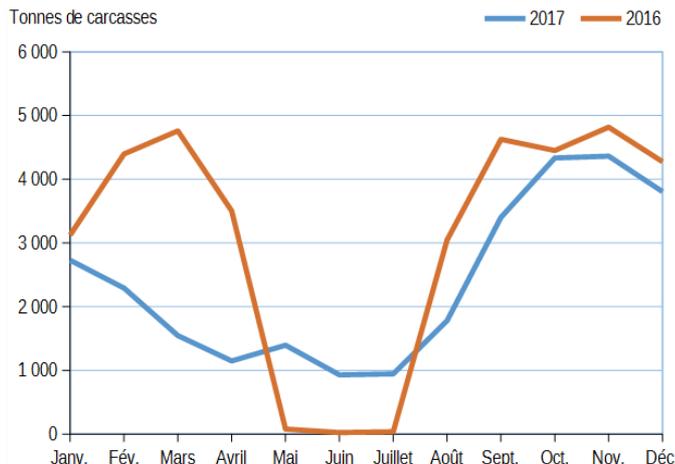
Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Limoges.

3 Livraisons à l'industrie et prix du lait de vache en Nouvelle-Aquitaine



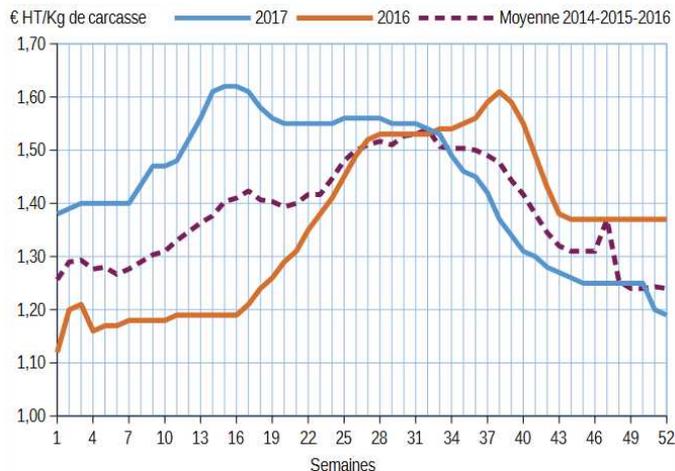
Source : Agreste, Enquête mensuelle laitière, SSP-FranceAgriMer.

4 Abattages de volailles grasses en Nouvelle-Aquitaine



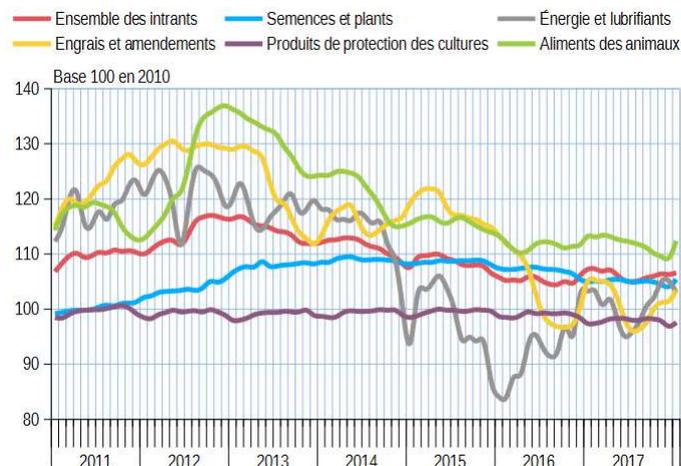
Source : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt - Enquête mensuelle abattoirs.

5 Cotations du porc charcutier classe E



Source : FranceAgriMer, Commission hebdomadaire de cotation de Toulouse.

6 Indice de prix des intrants en Nouvelle-Aquitaine



Sources : Insee, Ipampa (Indice des prix d'achat des moyens de production agricole) ; Agreste.

Une croissance soutenue pour les logements

En 2017, en Nouvelle-Aquitaine, le nombre de logements commencés progresse de 11 % en un an. Pour la troisième année consécutive, les autorisations de construire des logements augmentent par rapport à l'année précédente. À l'inverse, les projets de locaux non résidentiels sont en recul, sauf ceux destinés à l'exploitation agricole et forestière qui représentent plus d'un tiers des projets. Le marché de la promotion immobilière confirme son dynamisme de l'année précédente. Les prix moyens des appartements et des maisons augmentent légèrement mais restent inférieurs à la moyenne nationale.

William Chateaux, Christel Calas, Dreal Nouvelle-Aquitaine

Les mises en chantiers de logements en hausse pour la deuxième année consécutive

En Nouvelle-Aquitaine, environ 41 600 logements sont sortis de terre en 2017, soit une augmentation de plus de 11 % en un an (*figure 1*). La reprise amorcée en 2016 se confirme en 2017. Au niveau national, la tendance est plus soutenue : les mises en chantiers progressent d'environ 17 % par rapport à 2016.

Les mises en chantier de logements augmentent dans la majorité des départements de la région. Seuls les départements de la Dordogne, des Pyrénées-Atlantiques et de la Haute-Vienne sont en repli.

Le département de la Gironde concentre environ 40 % de la production régionale de logements. Plus largement, les quatre départements du littoral totalisent près des trois quarts des logements commencés en 2017 dans la région.

Les autorisations de logements progressent encore

En 2017, 46 800 logements ont été autorisés sur le territoire de la nouvelle région, soit une progression de près de 8 % par rapport à 2016 (*figure 2*), comme au niveau national. Les autorisations de logements régionales représentent environ 10 % des projets de la France métropolitaine.

La progression des autorisations est portée par le dynamisme des Deux-Sèvres (+ 36 %), de la Gironde (+ 17 %), des Landes (+ 16 %) et de la Charente (+ 16 %). À l'opposé, un recul est observé dans les départements de la Dordogne, de la Haute-Vienne, des Pyrénées-Atlantiques et de la Creuse.

Sur les 3 400 logements supplémentaires autorisés en 2017, plus de 2 800 sont des maisons individuelles. Les principaux

départements contribuant au dynamisme régional sont la Gironde, les Landes et la Charente-Maritime.

La moitié des projets d'appartements situés en Gironde

En Nouvelle-Aquitaine, la part des projets de maisons (56 %) est plus importante que celle des appartements. Ces derniers se concentrent principalement dans quatre départements : 58 % en Gironde, un peu plus de 16 % dans les Pyrénées-Atlantiques, environ 9 % dans les Landes et 8 % en Charente-Maritime.

Le secteur des locaux non résidentiels à nouveau en repli

En 2017, un peu plus de 3,4 millions de m² de locaux non résidentiels ont été autorisés en Nouvelle-Aquitaine. Ce volume représente environ 10 % des projets métropolitains et place la Nouvelle-Aquitaine au cinquième rang des régions.

Les projets de locaux, en baisse de 6,2 % en 2017, se replient pour la deuxième année consécutive (*figure 3*). La tendance est la même au plan national mais la baisse moins marquée (-1,3 % sur un an). En Nouvelle-Aquitaine, la surface totale des projets de locaux non résidentiels se réduit de près de 230 000 m². Cette situation masque des disparités départementales : la surface autorisée augmente fortement en Charente-Maritime, plus modérément en Corrèze et dans les Deux-Sèvres (respectivement + 57 %, + 6 % et + 4 %), tandis qu'elle se replie dans tous les autres départements, parfois très nettement (-40 % en Haute-Vienne, -30 % en Charente). Les principaux types de locaux autorisés en 2017 en Nouvelle-Aquitaine sont les locaux d'exploitation agricole ou forestière (38 %), les locaux

de service public, les commerces et les entrepôts (13 % chacun) (*figure 4*). Seuls les projets de locaux d'exploitation agricole ou forestière sont en hausse (+ 6,7 %) ainsi que, dans une moindre mesure, les locaux d'hébergement hôtelier (+ 0,7 %).

Le marché de la promotion immobilière toujours en progression

Sur le marché régional de l'immobilier neuf d'au moins 5 logements, la demande poursuit sa dynamique avec 5 % de réservations en plus par rapport à 2016, davantage qu'au niveau national (+ 2 %) (*figure 5*). Au total, 10 250 logements ont été réservés à la vente en 2017 (*figure 6*). La Gironde en concentre, à elle seule, plus de la moitié (59 %). Les appartements prédominent sur ce marché régional de l'immobilier neuf : ils représentent près de neuf ventes de logements sur dix.

L'offre nouvelle de logements neufs baisse d'un peu plus de 1 % par rapport à 2016, alors que les réservations progressent sur la même période. Par conséquent, le nombre de logements disponibles diminue de 18 % en un an. Il s'établit à 5 360 logements fin 2017.

Comme au niveau national, les prix de vente augmentent légèrement en 2017. Dans la région, un appartement est vendu en moyenne 3 683 euros le m², soit 0,8 % de plus qu'en 2016. Le prix moyen du m² en logement collectif est 8 % plus élevé en France métropolitaine que dans la région.

Le prix moyen régional d'une maison s'élève à 226 300 euros et reste également inférieur au prix moyen national, de 34 600 euros en 2017. Il croît de 1,6 % par rapport à 2016, un peu moins qu'en France métropolitaine. ■

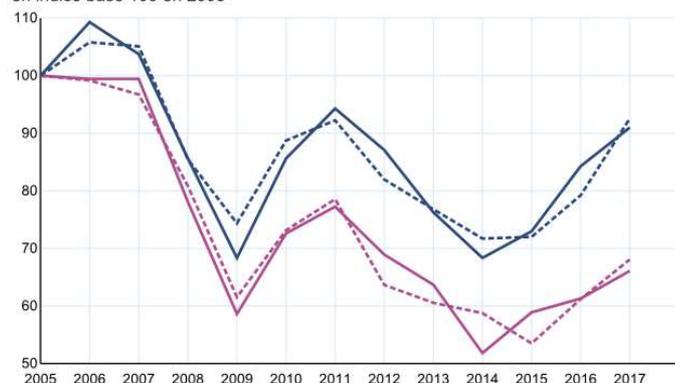
Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : insee.fr : thème Secteurs d'activité - Construction
- Site du Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du Commissariat général au développement durable (CGDD) : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr
- Site de la Dreal Nouvelle-Aquitaine : www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

1 Évolution de la construction de logements

- Logements autorisés - Nouvelle-Aquitaine
- - Logements commencés - Nouvelle-Aquitaine
- Logements autorisés - France métropolitaine
- - Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

2 Logements autorisés par département

	Logements en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Charente	1 500	15,5	- 11,7
Charente-Maritime	6 300	7,9	- 4,1
Corrèze	800	3,0	- 11,4
Creuse	200	- 4,3	- 14,9
Dordogne	1 400	- 22,1	- 8,1
Gironde	20 400	16,8	- 2,1
Landes	4 800	15,6	- 2,4
Lot-et-Garonne	1 200	8,8	- 10,2
Pyrénées-Atlantiques	5 700	- 10,9	- 3,4
Deux-Sèvres	1 500	35,6	- 14,2
Vienne	1 800	9,0	- 12,0
Haute-Vienne	1 500	- 20,2	1,2
Nouvelle-Aquitaine	46 800	7,9	- 4,5
France métropolitaine	482 600	8,0	- 2,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

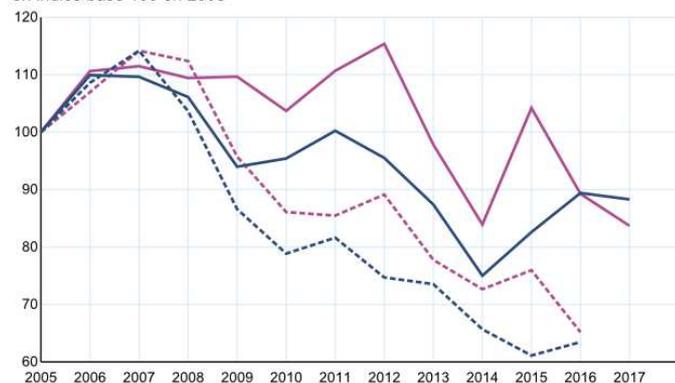
Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

3 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

- Locaux autorisés - Nouvelle-Aquitaine
- - Locaux commencés - Nouvelle-Aquitaine
- Locaux autorisés - France métropolitaine
- - Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 28 mars 2018.

4 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Nouvelle-Aquitaine		France métropolitaine		
	Surfaces autorisées en 2017 (milliers de m ²)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Artisanat	179	- 3,2	- 5,4	5,1	- 3,1
Bureaux	297	- 6,4	- 0,3	7,9	- 3,3
Commerce	452	- 10,6	- 8,5	- 0,6	- 0,5
Entrepôt	446	- 9,5	4,3	- 3,6	8,2
Exploitation agricole ou forestière	1 316	6,7	- 5,3	- 5,4	- 4,0
Hébergement hôtelier	93	0,7	1,8	11,7	2,2
Industrie	244	- 26,4	1,8	- 6,8	- 1,8
Service public ou d'intérêt collectif	457	- 18,0	- 8,0	0,6	- 7,8
Ensemble	3 484	- 6,2	- 4,2	- 1,3	- 2,3

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

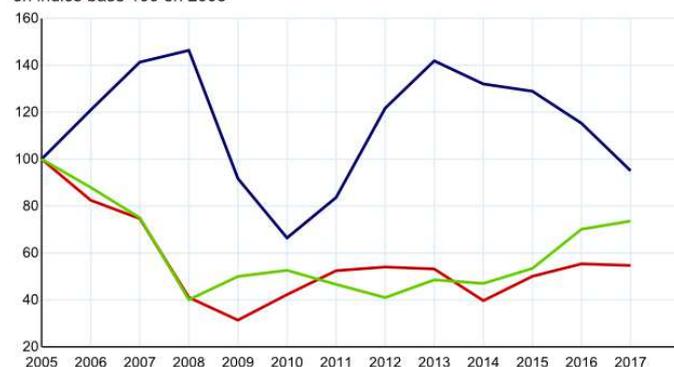
Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, résultats au 28 mars 2018.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Nouvelle-Aquitaine

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données redressées pour 2017.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

6 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Nouvelle-Aquitaine		France métropolitaine			
	En 2017 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (2)	En 2017 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (2)
Maisons neuves						
Nombre de ventes (1)	1 111	13,7	0,1	10 639	- 3,1	1,9
Prix moyen par maison	226 313	1,6	1,1	260 898	2,1	0,8
Appartements neufs						
Nombre de ventes (1)	9 141	4,0	9,7	119 178	2,6	5,5
Prix moyen au m ²	3 683	0,8	1,4	3 974	0,5	1,1

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

Croissance du trafic aérien, recul du fret céréalier dans les ports et hausse des immatriculations

En 2017, la hausse du nombre de passagers dans les aéroports de la région est portée par l'aéroport de Bordeaux et par la croissance des vols à bas coût. L'activité des ports de la région est touchée par la baisse du tonnage des céréales due aux mauvaises récoltes. Seul le trafic routier de marchandises intrarégional est en augmentation. Le nombre de nouvelles immatriculations continue à croître dans tous les départements de la région.

Cindy Viard, ORT Nouvelle-Aquitaine

De plus en plus de passagers dans les aéroports

Les aéroports de Nouvelle-Aquitaine enregistrent 9 087 000 passagers en 2017 (+ 6 % en un an) (*figure 1*). Les voyageurs en transit, minoritaires, augmentent de 4 %. Les vols nationaux qui transportent plus de la moitié des passagers sont quasi stables. La fréquentation sur les vols internationaux progresse de 12 %. En 2017, près de la moitié des passagers voyagent avec une compagnie « *low cost* ». En progression, cette part atteint 96 % à l'aéroport de Bergerac et 87 % à l'aéroport de La Rochelle. La hausse globale du trafic est portée par l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Avec 17 nouvelles lignes et 31 compagnies aériennes, il dépasse le cap des 6 millions de voyageurs en 2017 (*figure 2*).

Le trafic portuaire impacté par la baisse du fret céréalier

La région Nouvelle-Aquitaine compte deux grands ports maritimes, « Port Atlantique La Rochelle » et « Bordeaux Port Atlantique », ainsi que deux ports secondaires, « Bayonne » et « Rochefort-Tonnay-Charente ». Au port de La Rochelle, le trafic concerne près de 8,6 millions de tonnes en 2017, en recul de 7 % par rapport à 2016 (*figure 3*). Comme l'année précédente, cette nouvelle baisse résulte en partie des faibles rendements céréaliers dus à de mauvaises conditions climatiques. En effet, la filière céréales et oléagineux, premier trafic du port, est en recul de 15 % : les

prix bas ou encore les excellentes récoltes de la mer Noire ont freiné les échanges commerciaux français. Les produits pétroliers, deuxième filière, et les produits forestiers et papetiers diminuent aussi, respectivement de 9 % et 10 %. À l'inverse, les vracs agricoles augmentent de 25 % et la hausse des produits du BTP (+ 13 %) reflète la reprise du secteur. L'activité de croisières est, quant à elle, croissante en 2017 : 39 escales (+ 26 %) et 49 000 passagers (+ 17 %).

Au port de Bordeaux, près de 7,3 millions de tonnes sont enregistrées en 2017, soit une diminution de 7 % par rapport à 2016. Les hydrocarbures qui représentent plus de la moitié des trafics participent à cette baisse (- 6 %), de même que les céréales et graines oléagineuses (- 32 %). Le segment « croisières » est stable avec 49 escales pour plus de 27 000 passagers.

Au port de Bayonne, les tonnages enregistrés sont en hausse de 1 % en 2017 avec près de 2,4 millions de tonnes grâce aux investissements et aux projets industriels du site. Le trafic de maïs diminue de 15 % mais est compensé par la montée des hydrocarbures raffinés, des produits chimiques ou encore des autres vracs solides.

Aux ports de Rochefort et Tonnay-Charente, le cumul des tonnages enregistrés atteint près de 717 000 tonnes en 2017. Ce sont essentiellement des engrais et bois sciés en import, et des céréales en export. La filière agricole régionale participe à l'activité à hauteur de 70 %. Globalement, le trafic a progressé de 10 % en un an.

Le développement du transport routier de marchandises en interne à la région se poursuit

La région Nouvelle-Aquitaine est structurée par plusieurs grands axes routiers. L'axe Nord-Sud qui passe par Poitiers, Bordeaux et Bayonne, en direction de l'Espagne (A10, N10, A63), supporte à la fois les trafics locaux et le transit international. L'A20 passe par Limoges et Toulouse en direction de Barcelone. D'autres axes routiers maillent le territoire d'ouest en est (Route Centre Europe Atlantique, A89, A62, A64). En 2017, les marchandises transportées par la route à l'intérieur de la région, majoritaires, atteignent 10 215 millions de tonnes-kilomètres (*figure 4*). Entre 2014 et 2017, elles augmentent en moyenne chaque année de 1 %. L'ensemble des volumes de marchandises entrants et sortants est quasi stable, la hausse des produits sortants compensant la diminution des entrants sur l'année.

Progression des nouvelles immatriculations

En 2017, 223 170 nouvelles immatriculations ont été enregistrées en région Nouvelle-Aquitaine (*figure 5*). Leur progression, qui perdure depuis 2013, est de 9 % par rapport à 2016 et concerne tous les types de véhicules : particuliers, utilitaires légers, et industriels à moteur. Sur dix nouvelles immatriculations, huit concernent des véhicules particuliers. L'augmentation de ces immatriculations, portée par les véhicules de société (location de courte et longue durée), est observée dans l'ensemble des départements, particulièrement dans la Vienne (+ 21 %) et le Lot-et-Garonne (+ 14 %). ■

Note : le transport ferroviaire n'apparaît pas dans cet article, les dernières données disponibles portant sur l'année 2016.

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Secteurs d'activité – Transports
- Site du Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du Commissariat général au développement durable (CGDD) : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

1 Passagers des aéroports

en %

	Nouvelle-Aquitaine		France métropolitaine		
	Passagers 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Lignes nationales	4 650 022	0,4	2,5	3,4	1,0
Lignes internationales	4 393 319	12,9	8,1	6,8	3,5
Transit	44 245	3,7	- 17,9	- 12,3	- 7,6
Total	9 087 586	6,1	4,6	5,8	2,7
dont lignes à bas coût (low cost)	4 362 629	15,8	11,2	11,3	10,5
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	48,0	///	///	///	///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de données due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

2 Passagers des aéroports de la Nouvelle-Aquitaine

	2015	2016	2017	Évolution 2017/2016 (%)
Bordeaux-Mérignac	5 323 294	5 779 569	6 223 414	7,7
Biarritz-Pays Basque	1 039 817	1 135 482	1 190 991	4,9
Pau-Pyrénées	634 035	608 222	600 075	- 1,3
Bergerac-Dordogne-Périgord	281 456	305 323	315 410	3,3
Limoges-Bellegarde	292 607	291 564	309 641	6,2
La Rochelle-Île de Ré	216 970	221 195	221 453	0,1
Poitiers-Biard	122 947	108 845	117 317	7,8
Brive Vallée de la Dordogne	68 775	66 870	66 394	- 0,7
Agen-La Garenne	39 098	39 791	37 367	- 6,1
Périgueux-Bassillac	5 878	6 122	nd	///
Angoulême-Brie-Champniers	2 443	nd	nd	///

Note : aéroports de la région Nouvelle-Aquitaine ayant plus de 1 000 passagers annuels.

nd : résultat non disponible.

/// : absence de données due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

3 Tonnages enregistrés dans les ports de la Nouvelle-Aquitaine

	2015	2016	2017	Évolution 2017/2016 (%)
La Rochelle	9 809 943	9 229 165	8 566 759	- 7,2
Bordeaux	8 385 070	7 842 089	7 265 926	- 7,3
Bayonne	2 323 579	2 334 299	2 363 784	1,3
Rochefort-Tonnay-Charente	726 678	650 367	716 716	10,2

Sources : Ports, CCI Rochefort et Saintonge.

4 Transport de marchandises par la route

en %

Nouvelle-Aquitaine	2017 (p) (millions de tonnes-kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2017/2014 (1)
Entrées dans la région	6 724	- 4,0
Sorties de la région	7 045	- 2,8
Intérieur de la région	10 215	1,4

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Sources : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

5 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)
Charente	8 753	2,7	2 320	7,7	321	7,7	11 407	3,7
Charente-Maritime	19 535	5,6	4 246	4,9	430	37,8	24 222	5,9
Corrèze	8 711	4,0	1 590	1,1	228	14,0	10 570	3,8
Creuse	2 565	4,1	558	6,1	59	13,5	3 190	3,9
Dordogne	11 100	7,4	2 512	10,0	366	19,6	13 999	8,0
Gironde	45 534	9,7	11 538	16,1	1 063	15,2	58 244	10,9
Landes	12 348	7,8	2 489	4,2	326	- 12,1	15 190	6,6
Lot-et-Garonne	10 272	14,0	2 825	12,6	334	0,3	13 438	13,0
Pyrénées-Atlantiques	21 246	3,3	4 277	8,4	483	12,6	26 031	4,2
Deux-Sèvres	8 007	3,2	1 864	7,2	529	16,0	10 553	5,8
Vienne	18 780	21,3	3 701	15,6	277	8,6	22 806	20,3
Haute-Vienne	10 605	5,3	2 573	18,4	244	25,8	13 520	7,6
Nouvelle-Aquitaine	177 456	8,2	40 493	11,0	4 660	12,9	223 170	8,8
France métropolitaine	2 079 511	4,8	436 929	7,1	51 756	6,9	2 574 534	5,2

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <=3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Sources : SDES, Sdiv.

Une belle année 2017 pour les campings et hôtels de Nouvelle-Aquitaine

En 2017, la fréquentation des campings et hôtels de Nouvelle-Aquitaine progresse de 2,8 %. Elle atteint 40,8 millions de nuitées dont 9,4 millions de nuitées étrangères. L'hôtellerie de plein air bénéficie d'un bon début de saison et la fréquentation augmente de 3,3 %, les clientèles française et étrangère confirmant leur intérêt pour la région. Dans les hôtels, la croissance des nuitées dans les zones urbaines et le développement important de la fréquentation espagnole soutiennent l'activité.

Sébastien Brumaud, Jean-Pierre Ferret, Insee

En 2017, la fréquentation touristique de Nouvelle-Aquitaine s'accroît de 2,8 %, après 1,6 % en 2016. Avec 40,8 millions de nuitées, la région établit un nouveau record (*figure 1*) et se positionne parmi les régions les plus attractives, derrière l'Île-de-France (69,4 millions) et l'Occitanie (41,3 millions).

Bon début de saison dans les campings

De mai à septembre 2017, les campings accueillent 800 000 nuitées de plus qu'en 2016 (+3,3 %). Avec 24,6 millions de nuitées, la Nouvelle-Aquitaine reste la seconde région française derrière l'Occitanie (25 millions de nuitées en 2017 en augmentation de 2,5 %).

Grâce à une météo ensoleillée et aux jours fériés mieux placés dans le calendrier, les campeurs sont arrivés plus tôt. Avec +9,9 % en mai et +17,4 % en juin, les deux mois du printemps portent plus de la moitié des nuitées supplémentaires. Le cœur de l'été concentre les trois quarts de la fréquentation totale, mais la hausse est plus modeste, +1,0 % en juillet et +2,8 % en août. Le mois de septembre clôt la saison sur une baisse de 1,5 %.

Les fréquentations française et étrangère connaissent un dynamisme comparable, respectivement +3,5 % et +3,0 % (*figure 2*). Les trois quarts des nuitées étrangères concernent des touristes originaires de trois pays : les Néerlandais séjournent davantage en Dordogne, les Allemands sur le littoral aquitain alors que les Britanniques préfèrent la côte charentaise. Au total, en Nouvelle-Aquitaine, la clientèle étrangère représente 27 % des nuitées de l'hôtellerie de plein air, une

proportion cependant plus faible qu'en Occitanie (29 %) ou en Provence-Alpes-Côte d'Azur (38 %).

Les départements littoraux profitent de l'engouement des visiteurs avec une fréquentation en hausse de 3,5 % en moyenne, essentiellement dans les Landes et en Gironde. À l'intérieur du territoire, la fréquentation des campings s'accroît surtout en Lot-et-Garonne et dans la Vienne alors qu'à l'est de la région, elle se replie dans les trois départements de l'ancienne région limousine (*figure 3*).

Plus de huit nuitées sur dix sont passées dans les campings 3-4-5 étoiles qui constituent la moitié des hébergements de plein air et les trois quarts des emplacements de la région. Leurs nuitées progressent de 6,0 % en 2017 (*figure 4*).

Toujours plus de nuitées dans les hôtels des zones urbaines

En 2017, la clientèle hôtelière cumule 16,2 millions de nuitées dans la région (*figure 5*). La fréquentation progresse pour la troisième année consécutive : 2,1 % après 3,0 % et 5,2 %. La Nouvelle-Aquitaine bénéficie davantage de l'augmentation que l'Occitanie (+1,4 %), mais moins que la région PACA (+4,8 %). En France métropolitaine, la croissance repart (+4,9 %), grâce à la reprise marquée de l'activité des hôtels d'Île-de-France, qui concentrent le tiers des nuitées.

Tous les départements de la région profitent d'une fréquentation accrue ou stable, à l'exception de la Creuse (-4,0 %). La Haute-Vienne progresse le plus (+8,8 % de nuitées) grâce à la clientèle d'affaires

prépondérante dans les établissements de ce département (60 % des nuitées totales).

Les zones urbaines hors littoral de la région confirment leur attractivité : les nuitées y augmentent de 2,9 %, évolution proche de celle en France hors Paris. À l'inverse, les visiteurs choisissent moins les hôtels du littoral atlantique : les nuitées progressent de 1,6 % en 2017, deux fois moins que l'année précédente, et trois fois moins que l'ensemble du littoral français. Dans les espaces ruraux de la région, la fréquentation reste stable alors qu'elle diminue au niveau national (-1,6 %).

La fréquentation se développe surtout dans les hôtels haut de gamme, +7,3 % dans les 4 et 5 étoiles (après +7,9 % en 2016) et +3,8 % dans les hôtels 3 étoiles (*figure 6*).

La clientèle espagnole porte la fréquentation étrangère

La clientèle française reste largement majoritaire dans les hôtels de la région. Avec 204 000 nuitées supplémentaires par rapport à 2016, la progression ralentit néanmoins à +1,5 % en 2017, après +2,8 % en 2016 et +4,6 % en 2015. Cumulant 17 % des nuitées en 2017, la fréquentation étrangère, essentiellement européenne, augmente de +4,8 %, après +3,8 % l'année précédente. La clientèle espagnole est le principal ressort de la croissance des nuitées étrangères (+21,4 %) : leurs 490 000 nuitées se rapprochent des 526 000 nuitées britanniques. Malgré le recul de leurs nuitées (-3,5 %), les Britanniques restent en tête des clients internationaux de l'hôtellerie régionale. ■

Pour en savoir plus

- Site de l'Insee : www.insee.fr : thème Secteurs d'activité – Tourisme
- Site de la Direction générale des entreprises : <https://www.entreprises.gouv.fr> : rubrique Tourisme

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et campings

— Nombre de nuitées - Nouvelle-Aquitaine
 - - - Nombre d'arrivées - Nouvelle-Aquitaine
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine



Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Fréquentation des hôtels et des campings

	en milliers			
	Nouvelle-Aquitaine		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	9 930	4 040	117 894	22 295
- Français	8 338	2 979	81 527	14 815
- Étrangers	1 592	1 061	36 367	7 480
Nuitées	16 238	24 592	209 934	116 620
- Français	13 483	17 985	134 254	79 529
- Étrangers	2 755	6 606	75 680	37 091
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,6	6,1	1,8	5,2
- Français	1,6	6,0	1,6	5,4
- Étrangers	1,7	6,2	2,1	5,0

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

	en %			en %	
	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2017	
	2017 (milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Charente	139	5,7	-0,6	36,8	22,4
Charente-Maritime	6 450	-0,2	0,5	16,7	58,2
Corrèze	469	-5,8	-1,2	32,4	37,3
Creuse	133	-0,8	0,8	37,6	27,0
Dordogne	3 262	2,5	1,8	38,0	50,9
Gironde	4 842	5,6	3,4	30,2	53,7
Landes	6 210	7,0	1,2	28,9	57,8
Lot-et-Garonne	352	18,5	1,4	33,5	51,3
Pyrénées-Atlantiques	2 047	1,0	0,2	22,9	48,0
Deux-Sèvres	131	-0,6	-1,9	23,5	27,1
Vienne	351	9,2	-0,5	27,3	38,2
Haute-Vienne	203	-5,7	1,9	31,3	29,0
Nouvelle-Aquitaine	24 592	3,3	1,3	26,9	53,8
France métropolitaine	116 620	4,0	1,7	31,8	50,8

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (milliers)		Évolution 2017/2016 (%)	
	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 632	15 168	-5,6	-3,7
3-4-5 étoiles	21 036	95 993	6,0	6,2
Non classés	924	5 459	-20,3	-9,9
Total	24 592	116 620	3,3	4,0

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	en %			Part de nuitées effectuées en 2017 par une clientèle étrangère
	Nombre de nuitées dans les hôtels			
	2017 (milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	
Charente	457	0,4	0,2	16,7
Charente-Maritime	2 257	0,5	0,4	13,1
Corrèze	521	0,5	-1,4	11,6
Creuse	131	-4,0	-1,6	9,9
Dordogne	1 062	4,3	-1,1	25,7
Gironde	4 422	3,0	2,8	22,3
Landes	1 144	-0,1	-0,1	11,3
Lot-et-Garonne	408	2,1	0,1	11,2
Pyrénées-Atlantiques	2 823	1,7	0,3	19,0
Deux-Sèvres	488	0,5	2,9	10,3
Vienne	1 784	1,7	2,0	10,8
Haute-Vienne	740	8,8	0,7	13,0
Nouvelle-Aquitaine	16 238	2,1	1,0	17,0
France métropolitaine	209 934	4,9	-0,2	36,0

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

6 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (milliers)		Évolution 2017/2016 (%)	
	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine	Nouvelle-Aquitaine	France métropolitaine
1-2 étoiles	5 832	56 235	-2,2	-2,8
3 étoiles	5 832	78 477	3,8	4,7
4-5 étoiles	2 914	53 326	7,3	9,8
Non classés	1 659	21 896	3,1	17,0
Total	16 238	209 934	2,1	4,9

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Définitions

Arrivées

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même établissement d'hébergement touristique.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Catégories d'entreprise

Quatre catégories d'entreprises sont définies par la loi (article 51 de la loi de modernisation de l'économie) pour les besoins de l'analyse statistique et économique.

Pour déterminer la catégorie à laquelle une entreprise appartient, on utilise les données suivantes, afférentes au dernier exercice comptable clôturé et calculées sur une base annuelle : l'effectif, le chiffre d'affaires et le total du bilan.

On distingue :

- les microentreprises ;
- les petites et moyennes entreprises ;
- les entreprises de taille intermédiaire ;
- les grandes entreprises.

Remarque : La notion d'entreprise est définie dans le décret d'application (n°2008-1354) de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie, « relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique ».

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprenti (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, est comprise entre 25 % du Smic et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales sont prises en charge par l'État totalement ou partiellement. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Pour les jeunes en cours d'accompagnement CIVIS au 31 décembre 2016, le CIVIS continue de produire ses effets jusqu'à son terme. En revanche, les CIVIS en cours en 2017 ne pourront pas faire l'objet d'un renouvellement. À ce stade, le conseiller mission locale peut donner le choix au jeune entre poursuivre le CIVIS ou y mettre un terme pour commencer un nouvel accompagnement PACEA (voir définition).

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus, ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

À compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi

rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes

de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libérateur en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 6 700 établissements de tourisme classés (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) ou non classés de la France métropolitaine et des

départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 12 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie de plein air en volume et en termes de structure de la clientèle (origine géographique). Elle assure en outre une connaissance exhaustive du parc. Réalisée de mai à septembre chaque année depuis 1981, elle couvre un échantillon de 6 000 terrains de camping (sur 7 500), offrant au moins un emplacement de passage, classés de 1 à 5 étoiles situés en France métropolitaine.

Estimations d'emploi localisées

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Hôtellerie touristique / Hôtels de tourisme

Pour être qualifié d'« hôtel de tourisme », un établissement hôtelier doit comporter au moins 5 chambres et recevoir une clientèle de passage. Les hôtels classés le sont selon les

nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés en cinq catégories, de 1 à 5 étoiles, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

IPAMPA (Indice des Prix d'achat des moyens de production agricole)

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole. Ces prix sont relevés auprès des vendeurs de produits nécessaires aux exploitations.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale,

artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1er septembre 2017 cela correspond à un montant de 480,02 €.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Production récoltée (agriculture)

Le concept de production récoltée est issu de la « statistique agricole annuelle » produite par le service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture. Le rendement qui sert à calculer cette production est dit « en récolte », il exclut ainsi :

- les pertes sur le champ ;
- les pertes en cours de transfert jusqu'à la ferme ;
- les parties de produits inutilisables ;
- les produits fatals.

Reprise d'activité

Situation des personnes qui se portent à nouveau sur le marché du travail et s'inscrivent à Pôle emploi pour retrouver un emploi.

Secteur d'activité

Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.

Séjour

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Tonne-kilomètre

Unité de mesure correspondant au transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

Transport de marchandises

Le transport de marchandises comprend tout mouvement de marchandises à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, fluvial, maritime, aérien... Il se mesure en tonnes-kilomètres ou, sur un trajet donné en tonnes.

Transport de voyageurs

Le transport de voyageurs comprend tout mouvement de voyageurs à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, maritime, aérien... Il se mesure en voyageurs-kilomètres ou, sur un trajet donné en nombre de voyageurs.

Coordination Direction régionale de l'Insee Nouvelle-Aquitaine

Contribution Banque de France
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)
Observatoire régional des transports Nouvelle-Aquitaine
Pôle emploi

Directrice de la publication Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef Anne Maurellet

Auteurs Michèle Charpentier (Insee Nouvelle-Aquitaine)
Bruno Patier (Insee Direction Générale)
Virginie Régnier (Insee Nouvelle-Aquitaine)
Samira Bensalah, Grégory Cluzes (Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine)
Benoît Lussion, Hubert Podevin (Direccte Nouvelle-Aquitaine)
Florence Mathio (Insee Nouvelle-Aquitaine)
Pôle Études Économiques Régional (Direction des Affaires Régionales Banque de France)
Marie-France Marot (Draaf Nouvelle-Aquitaine)
William Chateauvieux, Christel Calas (Dreal Nouvelle-Aquitaine)
Cindy Viard (ORT Nouvelle-Aquitaine)
Sébastien Brumaud, Jean-Pierre Ferret (Insee Nouvelle-Aquitaine)

Bureau de presse Insee Nouvelle-Aquitaine :
Violette Filipowski
Tél : 05 57 95 03 89 / 06 73 64 22 91
Mel : medias-aquitaine@insee.fr

© Insee 2018

Insee Conjoncture

Nouvelle-Aquitaine

Bilan économique 2017

En 2017, le redémarrage de l'activité économique régionale se propage dans presque tous les secteurs

La reprise de l'activité économique, amorcée dès 2015, décolle en 2017, à l'image du PIB français qui progresse de 2,2 %. En Nouvelle-Aquitaine, de plus en plus d'indicateurs économiques sont au vert et retrouvent leur niveau d'avant la crise de 2008, suite à la nouvelle baisse du taux de chômage ou au regain de créations d'entreprises et d'emplois dans l'industrie et la construction.

Conjoncture n° 13
Mai 2018

ISSN : 2492-699X

Insee Nouvelle-Aquitaine
5 rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Anne Maurellet

© Insee 2018



web

